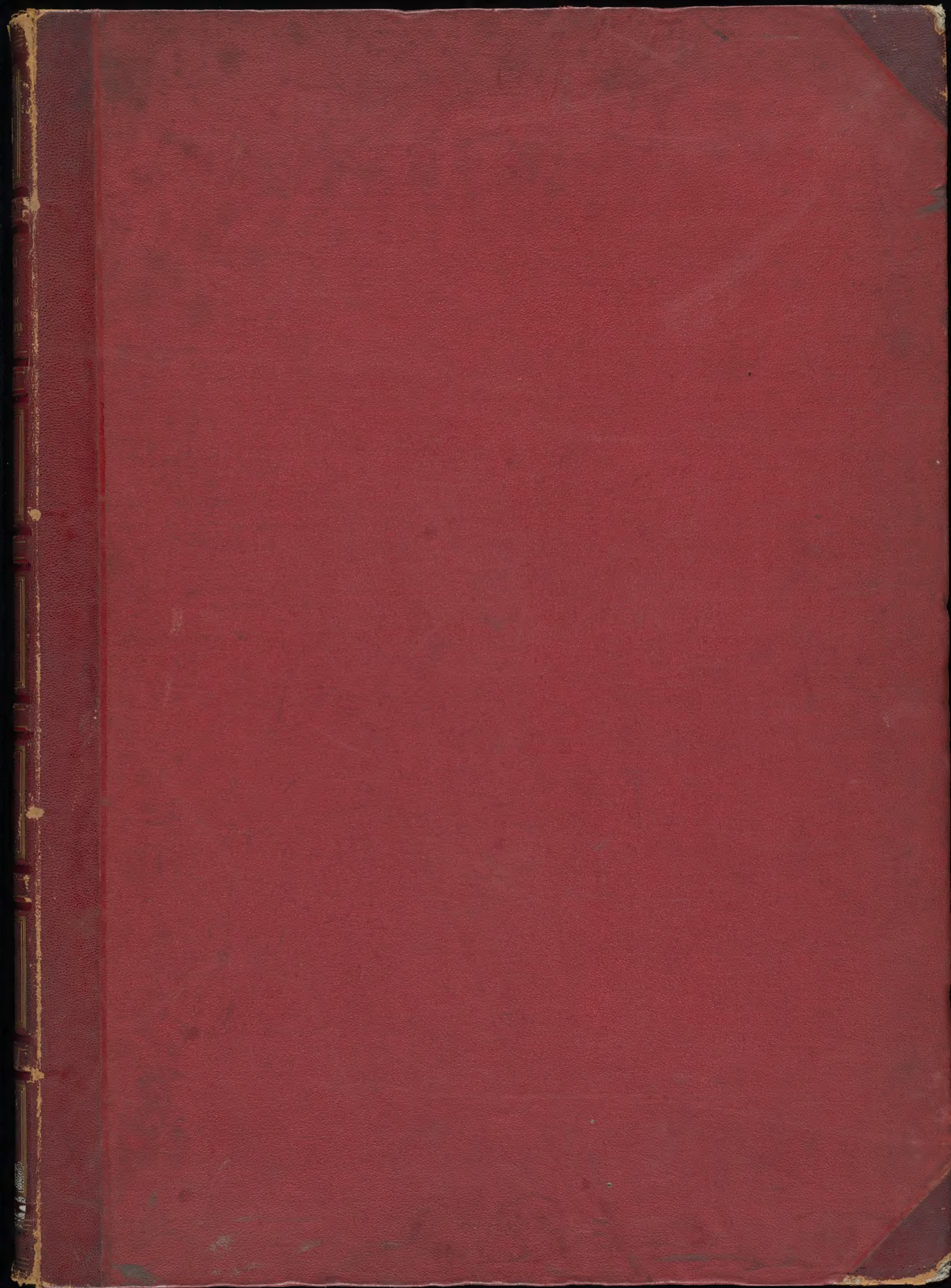
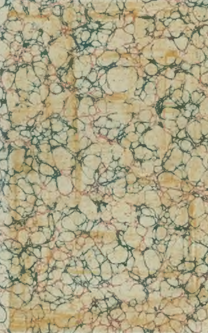
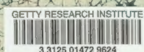
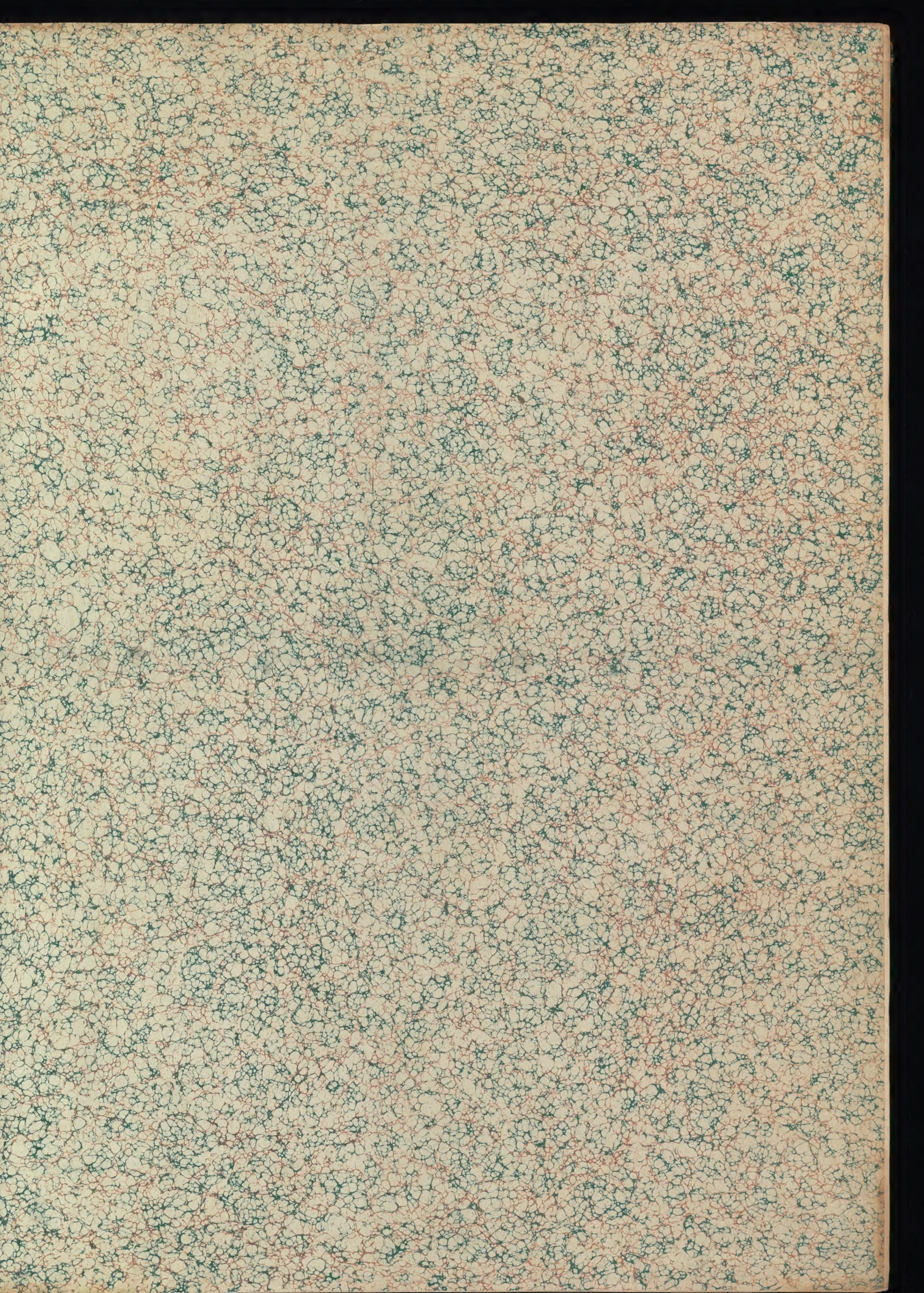


Henry-Russell Hitchcock, jr.









COMPOSITIONS D'ARCHITECTURE

CONTENANT

DES BATIMENTS DE TOUTE ESPÈCE

TELS QUE

MAISONS DE VILLE, DE CAMPAGNE, ÉGLISES, PONTS, JARDINS, BATIMENTS PUBLICS, MONUMENTS, ETC., ETC.,

D'après les différents styles d'Architecture

Par A. IDZKOWSKI

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT EN POLOGNE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE FLORENCE.



Paris

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE MAULDE ET RENOU,

RUE BAILLEUL, 9-11, PRÈS DU LOUVRE.

1843

QUELQUES REMARQUES

SUR

L'ARCHITECTURE

Lorsqu'un homme réfléchi et observateur médite profondément sur la forme des bâtiments destinés dans les différents pays à d'innombrables usages, il peut tirer de ses méditations une foule de conséquences, et faire une quantité de remarques sur leur mode de construction et leur caractère déduits du climat, de la richesse du sol, du goût et de la civilisation. Cet individu s'apercevra bientôt que l'Architecture est un tableau fidèle des progrès de l'esprit humain. Et quoique tous les Beaux-Arts puissent, à cet égard, agir de la même manière sur notre esprit, l'Architecture l'emporte sur les autres par ses formes colossales, sa solidité, sa durée prolongée pendant des siècles et au milieu des révolutions des empires. C'est à l'Architecture que nous devons les moyens les plus efficaces qui ont conduit l'homme au perfectionnement et à l'amélioration de son sort. La preuve de cette assertion se trouve dans l'examen comparatif des habitations chez les peuples civilisés, et chez ceux où les lumières n'ont pu encore se frayer un chemin. Alors nous verrons, non sans éprouver un sentiment de joie, l'énorme différence qui milite en faveur de l'homme éclairé.

L'Architecture dans son domaine comprend deux extrêmes : elle commence par les éléments simples, accessibles à l'intelligence de chaque individu, parce qu'alors elle est toute matérielle, d'où il suit que chaque personne est pour ainsi dire un architecte naturel, puisqu'il possède à un certain degré la faculté de rassembler plusieurs éléments de construction pour en former un tout. — Mais l'extrême de l'autre côté est si éloigné du premier, et les nuances sont si multipliées, qu'après avoir parcouru un espace presque sans bornes entre ces deux positions, nous ne pouvons encore atteindre ce point culminant où reposent un incompréhensible mystère d'harmonie, la puissance de l'impression, et la réalité de ce mot enchanteur que l'artiste et le poète nomment l'*idéal*. — Voilà pourquoi les bâtiments varient à l'infini quant à leur mérite, et pourquoi il s'en trouve si peu qui soient dignes d'exciter notre admiration.

Les opinions touchant l'Architecture sont très variées : mettant de côté celles des personnes dépourvues des principes de cet art, et qui, dans leurs jugements, se dirigent par leurs seules impressions, il en reste un grand nombre qui suivent les principes plus ou moins reconnus : les uns veulent que le style classique soit le commencement et la fin de l'Architecture, se refusant au mérite des autres genres ; les autres observent strictement les règles des auteurs les plus renommés, critiquent avec rigueur tout ce qui s'en éloigne ; d'autres, au contraire, rejettent les règles comme pédantesques, parce que, disent-ils, l'Architecture se prêtant à une variété inépuisable de formes ne doit pas avoir de bornes circonscrites.

Dans ce conflit d'idées, quel parti prendre ? Le meilleur, sans contredit, est de nous élever à la hauteur des idées philosophiques, aussi favorables aux règles particulières lorsqu'elles sont bonnes, qu'aux idées générales fondées sur le progrès de l'art. C'est de ce point de vue que nous pourrons étudier et apprécier les lois propres à l'Architecture, car toute espèce de considération partielle est incompatible avec la justesse des idées que cet art exige de notre jugement.

En effet, si les variétés de formes sont infinies, pourquoi nous astreindre à un nombre circonscrit de ces mêmes formes ? — Chaque forme, chaque style de bâtisse peut être beau, si une main d'artiste lui donne cette harmonie et cet ensemble familiers à l'homme profondément versé dans son art.

Il ne faut donc pas s'étonner si les architectes d'aujourd'hui, tout en employant et pratiquant la partie classique, se permettent également les autres genres de construction qui nous plaisent tant par leur variété et leur beauté.

En Architecture, les compositions, sous certains rapports, peuvent être comparées aux variations musicales dans lesquelles la beauté dépend moins du thème que du talent du compositeur, qui, sur les airs les plus simples, peut déployer les plus grandes richesses de son imagination. — Les thèmes de l'architecte, ce sont les différents styles de son art, dont il peut former un développement et une application selon ses facultés. — C'est ainsi qu'après des ouvrages classiques importants par leur régularité, un esprit non prévenu admirera les styles byzantin, gothique, égyptien, italien, indien, chinois, etc., etc., lorsque dans d'heureuses compositions on y découvrira cette belle harmonie qui produit une agréable impression. — Il en résulte que ni les ordres ni la symétrie de l'Architecture classique ne peuvent être regardés comme des conditions absolues.

La variété exigée de nos jours n'est pas le résultat du caprice, elle est commandée impérieusement par la nécessité et le besoin auxquels se trouve assujetti l'homme de notre époque. Les villes et leur population augmentant graduellement se trouvent par là même provoquées au perfectionnement de toutes leurs productions. Comme il arrive, par exemple, bien souvent qu'on se plaint qu'un bâtiment, malgré ses heureuses combinaisons, ne produit pas une impression agréable lorsqu'il est contigu à d'autres bâtiments de même forme, et situé dans une rue dont les maisons sont parfaitement alignées, on parvient à découvrir que la cause de ce peu d'effet tient à ce que, jusqu'à présent, nos compositions d'Architecture, trop gênées par les règles et par les habitudes invétérées, se sont toujours bornées à n'employer que les mêmes éléments. — C'est par la même raison que dans tous nos bâtiments, ne retrouvant à chaque instant que ces éternels frontons, piliers, ou colonnes, dont l'application ne diffère que par la variété de grandeur ou de nombre, il n'est pas étonnant que la monotonie fasse disparaître le mérite de productions même bien distinguées.

De tout ce qui précède on doit conclure qu'il est indispensable de pratiquer tous les genres d'Architecture; alors on verra les ouvrages nouveaux semer une variété agréable dans des rues prolongées et bien ouvertes. — Cette variété, en rompant la monotonie des anciens bâtiments, en fera ressortir les beautés qu'ils avaient perdues par la continuité éternelle des mêmes formes. Qu'on se figure dans une ville une longue et large rue, composée de constructions appartenant à différents styles : ici, un arc triomphal orné de bas-reliefs ; là, une église gothique dont la tour semble se perdre dans les nues ; plus loin, un monument égyptien suivi d'un rang d'arcades à la romaine, ou d'une colonnade grecque, au bout de laquelle se trouve une jolie galerie à l'italienne, ou un balcon aérien du style indien. Du côté opposé, un grand bazar, dont les boutiques sont décorées des formes byzantines ou arabes, suivi d'une maison

remarquable par l'unité et la régularité de ses formes dans le genre moderne, séparée elle-même d'une vaste coupole par une combinaison fantastique du genre anglo-gothique, etc., il serait bien difficile de ne pas être transporté d'étonnement et d'admiration à l'aspect d'une pareille ville. Voilà les motifs qui font qu'on commence aujourd'hui à ériger des bâtiments de différents styles, non seulement dans les villes, mais aussi dans les campagnes.

En appliquant les différents styles d'Architecture à nos bâtiments, il n'est pas absolument nécessaire de nous borner aux éléments que ces genres nous présentent dans l'état actuel de leur pratique ; il doit être permis d'y ajouter ou d'y retrancher, pourvu qu'un goût épuré et une saine logique président à ces modifications. — C'est par là que nous pourrons former et perfectionner de nouvelles combinaisons, comme nous avons formé les combinaisons de l'Architecture greco-romaine ; car ce serait une erreur de croire que ce que nous appelons l'Architecture classique soit l'Architecture greco-romaine pure. Nous avons pris les éléments de cette dernière comme les corniches, les colonnes, les piliers, les arcades, etc.; mais l'ensemble de nos constructions ne ressemble nullement à celui des bâtiments grecs ou romains. Nos églises, nos maisons, nos théâtres, sont tout-à-fait différents des bâtiments de même espèce chez les Grecs et chez les Romains. Comme on a fait avec l'Architecture dite classique, en s'appropriant ses éléments pour nos bâtiments, pourquoi ne le ferions-nous pas avec les styles égyptien, gothique, oriental, etc., etc., en formant des combinaisons propres à nos besoins et conformes aux nouvelles idées de l'art? — Certes il serait injuste de refuser à l'Architecture greco-romaine la prééminence que lui donnent incontestablement sa simplicité, sa noblesse et sa régularité; mais nous savons aussi que dans les constructions légères il est presque impossible d'employer les formes grecques, qui sont plus propres aux monuments d'un caractère sérieux. — Les maisons de campagne dont la grandeur est toujours fort restreinte, ne paraîtraient ni jolies ni agréables si elles étaient toutes construites sur le même modèle classique : leur variété de forme et d'ornements contribue pour beaucoup à l'embellissement du site et de la contrée.

Jetons les yeux autour de nous, observons la nature, elle nous présente une foule de variétés en tout genre qui en font le charme. — Examinons les couleurs, la forme, la grandeur des contours, elles nous prouvent à chaque pas que tout ce qui porte l'empreinte de la beauté est inséparable de la variété.— Pourquoi donc la seule Architecture serait-elle condamnée à une éternelle monotonie, à ne jamais dépasser les bornes prescrites, et resterait-elle sans cesse confinée dans ses modules, sa symétrie, sa régularité, en imitant toujours servilement les modèles greco-romains?

Je me rappelle que mon professeur, lorsqu'il voulait blâmer un bâtiment, avait l'habitude de dire que c'était un *gothique*, cherchant à insinuer par cette expression qu'aucun genre en Architecture n'est plus désagréable que le gothique. Un tel jugement porte au plus haut degré l'empreinte de la partialité, adopté par un jeune homme à l'époque du développement de ses idées, sa manière d'envisager les objets de l'Art sera toujours bornée, à moins que par des progrès ultérieurs des pensées philosophiques ne viussent détruire ses préjugés. Nous voyons comme les règles de l'Architecture classique bornent tous ses efforts à tracer les ordres, qui, strictement assujettis à certaines mesures et à certaines formes, réduisent l'art tout entier à une méthode semblable à celle d'après laquelle une femme brode sur le canevas, en copiant servilement un modèle donné.

Mais grâce aux progrès des lumières, ces idées obscures s'éclaircissent de jour en jour, et le goût du public commence à reconnaître le mérite des nouvelles productions et même à les rechercher.

Autant il est à désirer que l'extérieur d'un bâtiment réunisse la proportion, l'harmonie et l'élégance des formes, autant il convient dans la distribution intérieure de perfectionner les combinaisons pour les rendre utiles, commodes et convenables aux personnes qui doivent les habiter. Le résultat de la distribution intérieure est d'une telle conséquence, qu'un bâtiment considérable, mais mal distribué, peut avoir moins de valeur qu'un autre bien plus petit et moins coûteux, mais dont la distribution se prête facilement à toutes les nécessités des habitants.

Notre époque, sous le rapport des agréments de la vie intérieure, se distingue par des exigences bien délicates; et comme l'Architecture doit suivre dans ses progrès ceux de la civilisation de son temps, elle doit s'efforcer de satisfaire à toutes ces exigences. C'est en réunissant la simplicité et l'économie bien entendues, qu'on peut faire des habitations conformes aux désirs de ceux qui ont droit à ce perfectionnement par leurs lumières, leur éducation et les convenances sociales au milieu desquelles ils se trouvent placés.

Tels sont les motifs qui m'ont servi de guide, lorsque j'ai formé des plans appropriés à l'étendue et aux circonstances qui se sont présentées. Pour ce qui concerne la décoration extérieure, j'ai employé tantôt le style classique, tantôt les autres genres, tels que le gothique, l'égyptien, l'italien, l'oriental, etc., comme on le verra dans la suite de ces livraisons. — Autant dans les grandes constructions je me suis assujetti à l'unité du style et à l'expression des formes, autant dans les compositions moins étendues j'ai préféré la variété et la simplicité.

La plupart de mes plans, composés dans mon pays et à l'étranger, ayant pour objet des maisons de campagne, quelques remarques sur ce genre de bâtiments ne seront pas déplacées.

Mettons de côté tout ce qui a rapport à la construction qui, comme art mécanique, est toujours assujettie à des règles exactes, et ne nous occupons que de la décoration et de la distribution qui dépendent du goût et du talent de l'artiste, et auxquelles on ne peut imposer ni formes précises ni règles générales.

La décoration de ce genre de maisons diffère beaucoup de celle des habitations de ville, où chaque maison, conjointement avec celle des bâtiments contigus, ne présente qu'une seule surface, et permet de négliger les parties qui restent invisibles ; tandis que dans les maisons de campagne, toutes les parties extérieures restent en évidence et doivent être mises en harmonie avec la façade principale. — Dans l'état actuel de la civilisation, on regarde la beauté de chaque objet comme une des parties représentatives de sa valeur, et par là même des maisons de campagne bien combinées deviennent l'objet d'une recherche toute particulière.— Une belle maison de campagne, bien située, entourée de verdure, de plantations entretenues avec soin, contribue aux plaisirs et aux agréments du propriétaire, et annonce également son goût, son aisance et son genre de vie; de plus, elle excite toute l'attention du spectateur, et lui fait éprouver un certain sentiment agréable, un vrai plaisir.

Pourrait-on supposer qu'on eût osé soutenir que tout ornement est superflu dans une maison de campagne? Il y a pourtant des personnes qui étendent cette proscription jusqu'aux gazons, aux arbres, aux fleurs, aux dômes et à tous les embellissements champêtres d'un autre genre qu'on y rencontre ordinairement: ces proscripteurs donnent pour prétexte que le terrain consacré à des embellissements dispendieux est dérobé à une culture utilisée.

Une telle assertion ne serait pas tout-à-fait dénuée de fondement s'il ne s'agissait que d'ornements qui surpassassent de beaucoup l'étendue et la valeur de la propriété. — Nous sommes bien loin de prétendre qu'il faille faire de tels embellissements là où il ne s'agit que du strict nécessaire; mais cela n'empêche pas de soutenir que la beauté, ainsi que la morale, qui toutes deux sont de tous les âges, de toutes les classes, de toutes les contrées, doivent dominer partout. De même que le principe de la morale qui porte la conviction dans l'esprit par les formes même les plus simples et se déploie plus ou moins selon la capacité des individus, et s'élève jusqu'aux combinaisons les plus abstraites de certains êtres privilégiés; de même la beauté, en commençant par la propreté, peut subir ensuite différents degrés et différents caractères, du raffinement estétique suivant les circonstances, jusqu'à ce qu'elle se perde dans les régions imperceptibles de l'idéal. — En insistant donc sur la nécessité d'embellir un séjour champêtre, il est toujours à désirer que cela n'ait lieu que sous la condition que ce soit en rapport avec les moyens du propriétaire et réponde à l'étendue du sol. — Observons qu'une simple chaumière propre, entourée de quelques arbres et de gazon, flatte plus le regard de l'habitant et du voyageur, qu'un palais construit sans goût et sans art, isolé, au milieu d'un terrain aride, jonché d'immondices, et dont l'apparente somptuosité n'inspire que du dégoût. — Ainsi, sous prétexte d'économie, on ne saurait s'opposer à l'embellissement et au perfectionnement des habitations champêtres.

Nous sommes donc bien loin de prétendre qu'il faille surcharger une maison de campagne d'ornements entassés sans ordre, nous voudrions seulement qu'on accordât à ce genre d'habitation la même importance qu'à tous les autres besoins de goût que notre époque requiert.

Ne voyons-nous pas fréquemment l'intérieur d'une maison délabrée, décoré cependant de meubles précieux, la cheminée ornée d'une pendule et de bronzes d'une valeur considérable, tandis que son propriétaire a refusé de sacrifier une somme modique à l'ornement extérieur.

Ce genre de décoration est si peu dispendieux relativement à la dépense totale, qu'elle mérite à peine d'être prise en considération. Un pilier, une corniche, une saillie, un petit bas-relief faisant allusion aux occupations champêtres, une paire de statues, un escalier orné de fleurs en été, mises en harmonie avec la modeste simplicité, peuvent suffire à l'embellissement de cette sorte de demeure. Toute la difficulté ici n'est que de concevoir un plan bien disposé dans toutes ses parties, chose qui, malgré les apparences, est la plus difficile.

Mon intention n'est pas de poser des principes ni des règles invariables à suivre dans la composition de ces constructions, je veux seulement exposer ceux d'après lesquels je me suis guidé dans mes travaux.

Si les vastes palais exigent que l'appartement principal soit situé au premier étage, la simplicité des maisons de campagne et la commodité de leurs habitants exigent que la demeure principale soit au rez-de-chaussée, d'où il est bien plus facile de surveiller les travaux agricoles; par là on se trouve hors de la nécessité de monter et de descendre à tout moment un escalier fatigant.

Cependant les chambres situées au rez-de-chaussée sont presque généralement humides et par conséquent malsaines; quelquefois cette humidité est telle qu'on la voit ruisseler le long des parois, qu'elle pourrit les meubles et les planchers en fort peu de temps. Le seul moyen d'éviter ce désagrément serait donc :

1° De construire les bâtiments sur un terrain élevé, qui, à l'avantage d'une sécheresse permanente, joindrait l'agrément d'une vue dominante sur les environs.

2° De faire un bon choix de matériaux en général, et surtout de ceux qu'on se propose d'employer aux fondations.

3° Enfin d'élever le parquet au dessus du sol à une hauteur convenable.

L'expérience a prouvé que tous les autres moyens qui ont été proposés pour prévenir l'humidité ou pour y remédier sont insuffisants. Toutefois la trop grande élévation du parquet entraîne un autre inconvénient toujours désagréable aux habitants de la campagne, c'est celui de nécessiter un escalier depuis le niveau du sol jusqu'à celui du parquet. — Il est vrai que cet inconvénient n'en est pas un pendant la belle saison : bien au contraire, il devient alors un moyen d'embellissement en le décorant de fleurs ; mais dans les saisons pluvieuses il empêche les voitures d'approcher de la porte d'entrée, expose les gens qui le monte pendant la pluie ou la gelée à des chutes dangereuses lorsque les degrés sont devenus glissants.

A notre avis, le moyen le plus propre serait d'élever le parquet à la hauteur de sept à huit pieds, de manière qu'un homme puisse y rester commodement debout. Par ce moyen l'escalier ou perron extérieur pourra être établi, afin qu'on puisse en jouir pendant la belle saison; et lors du mauvais temps, on pourra se rendre immédiatement dans l'espace contenu au dessous du parquet par une porte inférieure pratiquée à un des côtés de la maison ou même auprès de ce même perron, et de là se rendre à l'appartement par un escalier intérieur. — Par ce mode de construction, non seulement nous évitons toutes les incommodités sus-mentionnées, mais nous procurons encore à la maison plusieurs avantages bien dignes de fixer l'attention des artistes et des propriétaires. Ces avantages sont les suivants :

1° On obtient par là ou par ce souterrain élevé plusieurs pièces indispensables aux besoins de la maison, tels que la cuisine, la buanderie, le magasin, la chambre des domestiques, la chambre du cuisinier, etc., etc.

2° Ces logements inférieurs empêchent l'humidité des appartements supérieurs et contribuent à rendre ces derniers plus chauds en hiver.

3° Si l'on considère que ces logements inférieurs sont le résultat de la nécessité de faire les fondations et d'élever le parquet, on ne pourra disconvenir qu'on les a obtenus presque sans frais et qu'on évite par là la dépense qu'auraient entraîné l'érection des parois et la couverture des bâtiments séparés, destinés exprès à ces pièces.

4° L'élévation des appartements leur procure encore tous les avantages de vue et de perspective, qu'on recherche avec tant de soins à la campagne.

L'observation de ces principes procure en même temps aux propriétaires, la solidité des constructions, la commodité, l'utilité, l'économie sous le rapport des frais et de la salubrité.

En soutenant plus haut que les appartements d'une maison de campagne dussent être de préférence au rez-de-chaussée, nous n'avons pas prétendu qu'on ne devait, dans aucun cas, en bâtir avec un étage supérieur ; au contraire, nous pensons que si la maison et ses dépendances doivent être vastes, il vaudrait mieux la construire à double étage : par ce moyen toutes les pièces nécessaires se trouveraient concentrées dans un corps de bâtiment d'une étendue convenable; tandis que si la maison n'a qu'un rez-de-chaussée, on est obligé de l'étendre considérablement en largeur en y ajoutant des pavillons : or, il est bien plus commode de monter ou de descendre quelques marches que de parcourir d'un bout à l'autre une maison excessivement étendue. On pourrait également placer dans une pareille maison les appartements principaux au rez-de-chaussée, et les secondaires au premier étage; et si dans cette maison on jugeait convenable d'élever le parquet du rez-de-chaussée à une certaine hauteur, il resterait à notre disposition, en quelque sorte, un troisième étage inférieur, très utile aux occupations économiques. — Par ce procédé on peut obtenir des combinaisons à la fois éminemment commodes et économiques. — Un bâtiment ainsi disposé et contenant dans l'intérieur toutes les pièces nécessaires, paraît à l'extérieur si petit qu'on serait tenté de le croire de beaucoup insuffisant aux besoins pour lesquels il est destiné. Ces sortes de maisons se prêtent facilement à une décoration noble et élégante, surtout si elles se trouvent au milieu d'un jardin.

La plupart de ces remarques peuvent être appliquées aux bâtiments publics et particuliers des villes. — La différence la plus essentielle consiste ici dans la décoration extérieure, parce que ce genre de construction ne tire sa lumière que de deux côtés, se trouvant en contact avec les bâtiments contigus, d'où il résulte qu'on ne décore que le côté qui donne sur la rue ou sur une place publique; tandis que dans une maison isolée, les quatre côtés doivent être en harmonie pour former un bâtiment complet.

Quant à la distribution intérieure, les maisons de ville diffèrent de celles de la campagne, en ce que dans ces dernières on n'a presque jamais pour but que le logement d'une seule famille, tandis que les premières doivent être distribuées convenablement pour plusieurs.

Voilà en peu de mots quelques unes des remarques philosophiques et pratiques qui m'ont ordinairement guidé dans la composition des plans que je publie aujourd'hui. Comme on y trouvera une grande variété de formes et l'application des différents styles d'Architecture, j'ai cru indispensable de jeter ici quelques idées qui puissent justifier la manière avec laquelle j'ai traité cet art.

EXPLICATION DES GRAVURES.

PLANCHE Ire.

MAISON DE CAMPAGNE

Cette planche représente une maison projetée pour le propriétaire d'un terrain situé auprès de Varsovie. L'emplacement destiné pour cette construction est à une certaine distance du centre de la ville, et laisse le bâtiment tout-à-fait isolé, et par conséquent tous les côtés visibles.

Nous plaçons cette gravure à la tête de la première livraison comme une espèce de vignette, pour appuyer les assertions émises plus haut, en ce qui concerne l'emploi des différents ordres en architecture, démontrer la possibilité d'employer séparément les différents styles pour les compositions, et faire voir que; dans ce cas particulier, on a réussi à les combiner avantageusement.

Le milieu de la facade s'élève sous la forme égyptienne; à gauche on voit des fragments classiques, corinthiens, ioniques et doriques; à droite se trouvent le style gothique et quelques transitions de ses formes à différentes époques. Les côtés latéraux sont dans le genre oriental. — La partie opposée à la façade principale présente des formes variées par la fantaisie.

On s'aperçoit que dans la résolution de ce problème, la plus grande difficulté consistait à amener tous ces éléments à de justes proportions afin de produire une agréable harmonie.

A Plan du rez-de-chaussée.
B Façade principale.
C Côté gauche.
D Côté droit.
a L'escalier et l'entrée.
b Antichambre.
c Buffet.
d Chambre à manger.
e Cabinet de monsieur.
f Salon.
g Chambre de madame.
h Chambre à coucher.
i k l n Garde-robe et service des femmes
p o L'escalier.

PLANCHE II.

A Façade du côté opposé à la façade principale.
D Sur une échelle deux fois plus petite, plan des souterrains, qui sont destinés à contenir les pièces de service, comme le bûcher, le garde-manger, la cuisine, etc., etc.
E Plan du premier étage où sont les chambres des enfants, des femmes, etc.
B Partie de la coupe sur la longueur.
C La coupe sur la largeur.

PLANCHE III.

MAISON DE CAMPAGNE.

A Façade principale.
B Le côté.
C La coupe.
D Plan des souterrains où se trouvent la cuisine, le garde-manger et les chambres pour le service.
E Plan du rez de chaussée.
a Antichambre.
b Chambre à manger.
c Buffet.
e Salon.
d Cabinet de monsieur.
f Cabinet de madame.
g Chambre à coucher.
h i k Chambres des femmes et la garde-robe.
F Plan du premier étage où sont les chambres des enfants, etc.

PLANCHE IV.

L'EGLISE CATHEDRALE DE SAINT-JEAN A VARSOVIE

AVANT SA RESTAURATION

Selon les traditions historiques, en 1261, sous le règne de Ziemowit, la première église était en bois, et fut incendiée onze ans après avoir été construite; on en éleva une autre en brique, dans l'endroit qu'occupe aujourd'hui le chœur de la cathédrale actuelle. On ignore dans quel temps elle fut érigée en paroisse. Varsovie, n'étant primitivement qu'un petit village, n'avait qu'une église dépendant de la cure de Gora, où il payait la dîme; mais il est certain qu'elle était église paroissiale en l'année 1339, lorsque l'affaire des croisés y fut jugée par les légats du pape.

L'an 1370, Janus Ier, prince de Varsovie, surnommé Senior, fils de Ziemowit, du vivant encore de son père, la fit agrandir, et lui donna l'étendue qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. Ce prince est donc considéré comme le premier fondateur de cette église. Par ses soins elle fut changée en collégiale, après avoir obtenu, en 1402, du pape Boniface, la permission de transférer les chanoinesses de Czersk à Varsovie.

Laurent, évêque de Posen, et plus tard archevêque de Gnesne, accorda à cette église de grands privilèges, qui furent confirmés par le pape Eugène, en 1444. Plus tard cette église fut augmentée de chapelles qu'on y adossa successivement. — Anne, sœur des princes de Varsovie Janus et Stanislas, fit élever à ses frais une grande tour, qui s'écroula plus tard et endommagea considérablement la façade. Sigismond III, à son avènement, la trouvant en ruines, la fit restaurer et la joignit au château; on construisit alors deux nouveaux chœurs et le grand autel.

Ce temple, devant lequel ont passé tant de siècles, où les rois recevaient leur sceptre et leur couronne, où les vainqueurs déposaient leurs trophées, où on élevait des monuments aux hommes illustres, malgré plusieurs changements, faits à différentes époques, se trouvait, en 1835, dans un tel état de vétusté qu'il ne présentait plus qu'un triste aspect.

Pour démontrer l'importance des restaurations intérieures et extérieures achevées en 1842, il convient de présenter le tableau de l'état dans lequel se trouvait cette église avant sa reconstruction. — Il serait difficile maintenant de se former une idée de l'ensemble informe qui provenait en partie de son plan primitif, et en partie des différents changements opérés pendant tant de siècles. Outre l'irrégularité des jours arrivant par des fenêtres de formes variées, construites et réparées partie en bois, partie en pierre ou en plomb, outre la nudité générale de l'intérieur, où l'on n'apercevait ni profils agréables à l'œil, ni ornements appropriés à un style quelconque, l'entrée de l'église se trouvait dans un état de délabrement extrême. Pour masquer un peu l'impression désagréable causée par des murailles tombant en ruines, on avait cloué çà et là des planches, de manière qu'au lieu d'un péristyle, il ne restait qu'un passage rétréci entre ces mêmes planches. La surface des murs intérieurs était

irrégulière, et la poussière amassée sur les parties saillantes de l'enduit, rendait leur aspect fort malpropre. — La voûte était parcourue par des bandes informes; les colonnes, entourées de maçonnerie destinée à les soutenir, ne donnaient plus aucune idée de leur forme primitive : elles occupaient beaucoup de place et obscurcissaient en grande partie l'intérieur.

L'extérieur de cette église ne se trouvait pas en meilleur état. A l'occident, des chapelles nues et abandonnées entretenaient une humidité continuelle : elles étaient privées de leur enduit sur les contreforts, et sur leurs toits dégradés croissaient des plantes sauvages. A l'orient, des cellules, destinées aux serviteurs de l'église, se trouvant à côté d'une rue étroite, l'attristaient par une très grande difformité. Une grande partie des murs de la façade tombaient en ruines. Pour éviter le danger imminent qui aurait pu résulter de sa chute, on avait démoli la partie supérieure des murs saillants, et on voyait encore réduit en ruines le toit qui couvrait les restes de ces murs à l'entrée principale.

Cet état déplorable fixa l'attention de S. A. le prince de Varsovie, lieutenant du royaume de Pologne. Ce prince, ayant destiné un fonds de 150,000 florins, me chargea de la direction des travaux. Mon projet se composait de trois parties essentielles : 1° de couvrir d'enduit tout l'intérieur des murs et des voûtes avec la plus grande précision; 2° d'établir de nouvelles fenêtres en fer coulé, et les enchâsser au centre des intervalles qui se trouvent entre les arcades; 3° de construire de nouvelles orgues à la place des anciennes, qui, depuis près de quarante ans, étaient hors de service. — Ce plan fut adopté, et lorsqu'on commença à ôter l'enduit des voûtes pour le remplacer par un nouveau, on s'aperçut que plusieurs de ces mêmes voûtes se trouvaient dans un très mauvais état, et menaçaient de s'écrouler. Elles furent nouvellement refaites, ainsi que les ouvrages ci-dessus mentionnés, en 1837. — L'année suivante les fonds ayant été augmentés, on projeta quelques nouvelles constructions, comme une nouvelle chaire à prêcher, trois autels, la dorure des orgues et du chœur; on donna une nouvelle forme aux colonnes, après les avoir débarrassées des monuments qui y étaient adossés, et qu'on plaça ensuite sur les parois de côté. — L'année 1838 les travaux étaient déjà sur le point d'être finis, lorsqu'on aperçut au dessus du premier pilier du côté droit du chœur, des lézardes allongées, et peu de temps après le pilier s'écroula avec une partie de la voûte. Cet événement éveilla mon attention sur l'état où pouvait se trouver la totalité du bâtiment, et m'en donna une toute autre idée : jusqu'à ce moment j'avais partagé l'opinion générale que la solidité des vieilles murailles était presque infinie, et je ne m'étais jusqu'alors occupé que d'embellissements superficiels. J'ai réfléchi depuis que les autres piliers devaient se trouver à peu près dans le même état que celui qui s'était écoulé, et après les avoir dépouillés de leur enduit et des pierres monumentales qui les recouvraient, on s'aperçut qu'ils étaient criblés de trous nombreux rebouchés avec différentes espèces de chaux, ce qui prouvait qu'on les avait endommagés par les changements successifs qu'on leur avait fait éprouver à différentes époques. Pour m'assurer de l'état de leurs fondements, je fis creuser autour, et je trouvai qu'ils n'étaient pas plus épais que les piliers eux-mêmes, qu'ils étaient composés de pierres ordinaires des champs, que plusieurs de ces pierres mêmes étaient tout-à-fait détachées; dans plusieurs endroits on voyait des fentes bien marquées, ce qui provenait en partie de la construction primitive, et en partie des excavations continuelles, pendant plusieurs siècles, pour y enterrer des cercueils, dont plusieurs avaient été trouvés à la profondeur de seize pieds, et très souvent bien plus bas que les fondations elles-mêmes.

Toutes ces circonstances me convainquirent que dans ce bâtiment la force de résistance ne dépassait que de fort peu la force agissante; dès lors je méditai sur les moyens les plus propres à soustraire cette église à la ruine totale qui la menaçait.

Dans ce but je projetai trois principaux moyens, savoir : 1° d'envelopper les fondations de chaque colonne d'un revêtement à une largeur et une profondeur convenables; 2° d'entourer les piliers d'une grille de fer à la moitié de leur hauteur, et dans toute la hauteur celui sur lequel devait s'appuyer la chaire à prêcher; 3° d'abaisser et rendre plus léger le toit trop élevé, dans la construction duquel entrait une énorme quantité de bois qui pesait extraordinairement sur l'église, surtout pendant les orages. Par ce moyen la force de résistance devait être augmentée, et la force agissante bien diminuée.

Ce projet fut envisagé par l'autorité comme une précaution superflue; mais on s'aperçut peu après que l'arcade qui sépare le chœur de la nef commençait à se fendre ainsi que la seconde colonne du côté droit. Après avoir prévenu tout accident ultérieur par des travaux convenables, j'ai déclaré que non seulement les moyens proposés, en premier lieu, étaient indispensables, mais qu'au lieu d'entourer les piliers d'une grille de fer s'élevant jusqu'à la moitié de leur hauteur, il fallait que ces grilles les ceignissent dans toute leur étendue, ne voulant pas, dans le cas contraire, prendre sur moi la responsabilité des accidents qui pourraient arriver

La délégation envoyée sur le lieu, pour la seconde fois, convaincue de l'imminence du danger, adhéra unanimement à ce que j'avais proposé, et je reçus l'ordre d'exécuter tous mes projets.

Dans les cas imprévus et difficiles qui arrivent pendant la construction des grands édifices, les moyens employés par l'Architecte pour parer aux inconvénients sont toujours curieux et utiles à connaître, en ce qu'ils peuvent servir de modèle dans des circonstances analogues, ou au moins à développer les idées des astistes qui pourraient se trouver en pareil cas.

C'est dans cette intention que je vais détailler les moyens de construction que j'ai employés dans cette restauration.

Pour en donner une juste idée, nous représentons ici la colonne écroulée sur laquelle on voit les dégradations causées par l'incrustation des monuments, qui, après avoir été ôtés, ont laissé le profil qu'on voit sur la gravure (Planche VI, fig. 3). — Comme on ne pouvait apprécier au juste l'étendue intérieure de ces endommagements, parce qu'ils avaient été récrépis à différentes époques, et comme ces mêmes endommagements s'étendaient à peine à la douzième partie de l'épaisseur du pilier, il est facile de concevoir que si cette colonne eût eu en elle-même une force de résistance aussi puissante que sa masse semblait l'indiquer, la diminution d'un douzième de son épaisseur n'eût pu causer sa destruction, ayant encore une force de résistance bien supérieure à celle du tassement. La cause qui produisit sa ruine ne fut pas facile à deviner de prime-abord; ce n'est que lorsqu'on en démolit les restes pour la rebâtir qu'on fut bien étonné de trouver à son centre des masses de murs imprégnées d'eau gelée : en réfléchissant sur cette circonstance et sur d'autres, la véritable cause de l'écroulement devient facile à deviner.

Les vieux piliers très difformes avaient été couverts d'un enduit très inégal et dont l'épaisseur était, dans plusieurs endroits, de douze pouces et quelquefois plus; à ces mêmes colonnes on avait ajouté encore des colonnettes sur toute la hauteur. Une grande quantité d'eau avait dû être employée pour cette opération, et on conçoit que cette eau en s'infiltrant avait pénétré jusqu'au centre de la colonne; par ce moyen le mur, en restant pour ainsi dire mou et malléable, se trouva disposé à la ruine qui aurait pu arriver plus tard si cette restauration n'eût pas eu lieu.

Avant la construction de ce pilier, il fallut, comme je l'ai déjà dit, m'assurer de l'état de ses fondations. Après les avoir fait déblayer de la terre qui les entourait, j'ai trouvé que cette base, comme celles des autres, n'avait pas assez d'épaisseur : elle dépassait à peine de deux ou trois pouces la grosseur de la colonne; elle se composait, comme nous l'avons déjà dit, de gros cailloux granitiques arrondis, dont les intervalles étaient remplis par des fragments de briques accumulées sans ordre avec de la chaux : on y apercevait en beaucoup d'endroits des fentes et des crevasses. Pour lui donner une solidité convenable, on entoura ce noyau de fondation avec la plus grande précision, d'un mur de six pieds d'épaisseur à la base, diminuant graduellement jusqu'à la surface du sol. Cette réunion du vieux mur avec le nouveau est à mon avis plus solide qu'une reconstruction entière; par ce moyen la vieille partie, resserrée par un mur neuf, est moins susceptible de s'affaisser que si le fondement eût été renouvelé, et l'expérience l'a prouvé.

Pour la construction de la partie supérieure de ce pilier on eut le soin d'employer les ouvriers les plus adroits et les meilleurs matériaux.

Mais lorsqu'il fallut travailler aux voûtes des arcades et des lunettes, le danger menaçait tellement les ouvriers que plusieurs d'entre eux abandonnèrent les échafauds, ne voulant pas risquer leur vie. Il fallut alors procéder avec beaucoup de précaution, enlevant successivement chaque portion d'étai qui supportait les parties de murs endommagés, jusqu'à ce que les nouvelles constructions fussent réunies aux vieilles, et le tout s'acheva sans accident.

L'écroulement de cette colonne peut être considéré comme heureux, car il fixa mon attention sur les circonstances même les plus minutieuses. Chaque crevasse, chaque fente, excitaient ma méfiance. Depuis ce moment je n'ajoutai

plus foi à la prétendue solidité des anciens murs. C'est par ce motif qu'examinant le bâtiment tout entier, le pilier sur lequel devait s'appuyer la chaire à prêcher fixa d'abord mon attention. Ayant bien observé sa fondation et sa partie supérieure, je les trouvai en fort mauvais état, et jugeai qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour éviter un accident semblable au premier. Après avoir ôté l'enduit, on le trouva lézardé presque dans tous ses points, la base était fendue par le milieu, de manière que cette crevasse s'étendait en plusieurs endroits jusqu'à deux pouces et en traversait toute l'épaisseur (Planche VI, *fig.* 4). Beaucoup de pierres en étaient détachées, la colonne elle-même s'était déjà affaissée de plus de quatre pouces, ce qui avait causé l'abaissement et par conséquent la ruine de la voûte que je fus obligé de refaire à neuf. Pour renforcer cette fondation, on la mura autour dans toute sa profondeur, en creusant la terre par partie pour éviter tout danger. Voulant assurer la durée et la force du pilier lui-même, je ne trouvai d'autre moyen que de l'entourer d'une espèce de grillage composé de vingt-quatre barres de fer verticales entourées et soutenues par de fortes bandes en cerceau, éloignées les unes des autres de dix-huit pouces. Les autres piliers furent raffermis par les mêmes moyens. Ce n'est qu'en m'occupant de ces détails que j'ai pu me convaincre positivement que les précautions que j'avais proposées n'étaient pas inutiles.

J'ai parlé plus haut de l'arcade du chœur et du mur qu'elle supporte. En réfléchissant que dans les réparations qui avaient été faites, elle n'avait éprouvé aucune espèce d'altération, on concevra combien grand devait être son état de dégradation, puisque le seul ébranlement causé par les travaux avait pu agrandir de beaucoup les fissures antérieures qui menaçaient son faîte d'un écroulement prochain. Il ne restait donc qu'à abattre le faîte et l'arcade, ainsi que le pilier droit jusqu'à ses fondations, parce que jusqu'à cet endroit il était fendu et séparé de la paroi voisine. En rétablissant le pilier, on employa des crampons de fer pour le lier avec l'ancien mur. Au dessus de cette arcade rétablie on fit à une certaine distance (Planche VI, *fig.* 6) une voûte ou une arcade auxiliaire par-dessus laquelle on rebâtit le faîte qui cette fois fut rabaissé de quarante pieds ainsi que le toit.

Pour diminuer le danger que la pesanteur de ce toit présentait, il fallait abaisser sa hauteur qui s'élevait à quatre-vingt-quatre pieds. Cette surcharge était due non seulement à cette grande élévation, mais encore aux réparations ultérieures pour lesquelles on avait tant multiplié la quantité des pièces de bois, que le tout formait un chaos presque inextricable dans lequel on ne pouvait qu'avec difficulté distinguer la forme de la charpente primitive. (Planche VI, *fig.* 5.)

Lorsque les travaux intérieurs furent fort avancés et lorsque l'autorité eut pu se convaincre qu'ils étaient complètement satisfaisants sous tous les rapports, elle jugea convenable de s'occuper de la réforme de la façade, afin que l'extérieur de l'édifice fût en harmonie avec l'intérieur. En faisant le projet de cette réforme, il m'a fallu prendre en considération l'état des parois supérieures qui étaient très délabrées et m'assurer de l'état de ses fondations. A cet effet je fis fouiller sur plusieurs points, et je me suis convaincu que ces fondations n'étaient pas en meilleur état que celles des piliers; pour les affermir j'employai les mêmes moyens dont j'avais déjà fait usage pour les colonnes (Planche IX, *fig.* 2). Quant à la partie supérieure, dont le faîte s'était détaché du reste de l'édifice après l'avoir démolie jusqu'au niveau des voûtes, on la reconstruisit d'après la forme qu'on voit sur la gravure, en employant quantité de crampons pour la réunir solidement aux murs dont elle s'était détachée. Dans ce but je fis élever jusqu'au toit deux murailles destinées à affermir les crampons et pour établir un lien et un contre-poids. Les détails de cette construction se trouvent sur la Planche IX, *fig.* 2. Dans la partie gauche de cette façade était un escalier très incommode qui conduisait jusqu'au toit, sa construction était très faible; comme il avait été bâti beaucoup plus tard que la façade elle-même, et quoiqu'on lui eût ajouté quelques pouces de maçonnerie des deux côtés, il interrompait la continuité de la muraille se trouvant tout près d'une fenêtre. Pour rétablir cette continuité je fis abattre l'escalier, murer son emplacement, et je remplaçai le premier par un autre escalier en fer coulé, placé à l'intérieur de l'église.

Passant sous silence une quantité de détails secondaires, j'ai cru qu'en éclaircissant les principales circonstances de cette construction, elles pouvaient intéresser sous le rapport de l'art et de la curiosité.

Une grande quantité de constructions ajoutées sont représentées sur le plan et marquées d'une teinte plus foncée (Planche VI, *fig.* 1).

Quant au genre et au degré d'embellissement, on y apercevra sans doute que toutes les parties de l'église, sous le rapport des ornements, ont été changées, excepté les deux chapelles dites de Jésus et de Notre-Dame.

Les planches suivantes montrent les détails de ces changements, où nous voyons et l'état de l'édifice avant sa reforme et l'état actuel.

PLANCHE V.

EGLISE SAINT-JEAN, A VARSOVIE,

APRÈS SA RESTAURATION

Façade en perspective.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Plan de l'église représentant les vieux murs avec une teinte foncée, et les nouveaux avec la teinte noire.

Fig. 2. Coupe sur la largeur avant la restauration.

Fig. 3. Le pilier endommagé par les différents adossements des constructions qui ont été déblayées.

Fig. 4. Le pilier auprès duquel se trouve la chaire à prêcher. On y voit une crevasse dans la fondation. La partie supérieure de ce pilier fut munie d'une espèce de grille composée de vingt-quatre barres de fer qui vont dans la direction de toute la hauteur, et de vingt et un cerceaux. — La fondation a été murée à l'entour partiellement, comme on le voit sur la gravure.

Fig. 5. Représente la forme de l'ancien toit et le faîte crevassé.

Fig. 6. Représente le toit après la réforme, et l'on voit ici de quelle manière on a construit le faîte qui menaçait ruine.

EXPLICATION DES GRAVURES.

DEUXIÈME LIVRAISON.

PLANCHE VII.

FAÇADE DE L'ÉGLISE

APRÈS LA RESTAURATION

PLANCHE VIII.

Fig. 1. Coupe sur la largeur du côté du chœur, après la réparation.
Fig. 2. Coupe sur la largeur du côté de l'entrée, après la réparation.
Fig. 3. Plan de la position des nouvelles orgues.

PLANCHE IX.

Fig. 1. Coupe sur la longueur avant la restauration.
Fig. 2. Même coupe après la restauration.

PLANCHE X.

Coupe de la nef droite, où l'on voit trois nouveaux autels dont deux ne sont pas encore exécutés présentement.

PLANCHE XI.

Fig. 1, 2, 3, 4, 5. Candélabres en fer fondu, pour les nouveaux autels.
Fig. 6. Monument de l'archevêque Choromanski.
Fig. 7. Loge royale auprès du maître-autel.
Fig. 8. Porte principale dans la façade.
Fig. 9. Côté du confessionnal.
Fig. 10. Confessionnal en face.
Fig. 11. Vestibule.
Fig. 12. Porte latérale dans la façade.

PLANCHE XII.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE EN PERSPECTIVE

APRÈS LA RÉFORME

TROISIÈME LIVRAISON.

PLANCHE XIII.

MAISON DE CAMPAGNE

A Plan du rez-de-chaussée.
a Antichambre.
b Première chambre.
c Salon.
d Cabinet de monsieur.
e Garde-robe.
f Buffet.
g Salle à manger.
B Plan des pièces souterraines.
b Entrée pour les gens.
a Cuisine.
h Passage.
g Chambre des gens.
e f Garde-manger et cellier.
c d Chambres pour les femmes servantes.
C Plan du premier étage.
g Antichambre.
a Chambre à coucher.
b Garde-robe.
c d Chambres des femmes et des enfants.
e f Chambre de réserve.
D Façade de la maison.
E Côté de la maison.
F Coupe sur la largeur.

PLANCHE XIV.

MAISON DE CAMPAGNE.

A Façade principale.
B Côté de la maison.
C Plan du rez-de-chaussée.
a Antichambre.
b Chambre qui réunit le salon avec la salle à manger, et qui est éclairée par en haut.
c Salon.
d Cabinet de monsieur.
e Cabinet de madame.
f Chambre à coucher.
g Garde-robe.
h Chambre des enfants.
i Salle à manger.
k Buffet.

Les chambres pour les femmes, pour les gens, la cuisine, le garde-manger, etc., se trouvent dans la partie souterraine.

Au-dessus des chambres *c e f g* il y a des chambres pour les enfants, etc.

PLANCHE XV.

MAISON DE CAMPAGNE

A Plan du rez-de-chaussée.
B Façade du côté *a c d b*.
C Façade du côté *a c*.
f Vestibule.
g Antichambre.
h Salle à manger.
k Chambre de monsieur.
c Salon.
l Orangerie.
m Cabinet de madame.
n Chambre à coucher.
o Cabinet.

PLANCHE XVI.

CONTINUATION DE LA PLANCHE PRÉCÉDENTE

A Plan des pièces souterraines.
B Plan du premier étage.
C Façade du côté *a e*.
D Façade du côté *d e*.
E Coupe sur la largeur.

PLANCHE XVII.

ÉGLISE.

Cet édifice, destiné à servir d'église paroissiale, fut projeté pour être érigé à Varsovie, sur une place ouverte de tous les côtés. C'est pourquoi il convenait que tous les côtés du bâtiment représentassent une certaine régularité et une certaine liaison d'harmonie.

A Plan de l'église.
B Façade principale.
C Coupe sur la largeur.

PLANCHE XVIII.

A Côté de l'église.
B Coupe sur la longueur.

QUATRIÈME LIVRAISON.

PLANCHE XIX.

MAISON DE CAMPAGNE

A Façade principale.
B Côté de la maison.
E Coupe sur la largeur.
C Plan du rez-de-chaussée.
D Plan du premier étage.
a Antichambre.
b Salle à manger.
c Buffet.
d Cabinet de monsieur.
e f g Chambres pour les enfants et pour les femmes, réunies avec le premier étage et avec les pièces souterraines par l'escalier qui se trouve dans les chambres *e l*.
h Latrines.
i Antichambre.
k Salon.
l Cabinet.
m Chambre à coucher.
n Garde-robe.
o Chambre.
p Galerie.

La cuisine, le garde-manger, etc., sont placés dans la partie souterraine.

PLANCHE XX.

EGLISE.

Cette église devait être bâtie près de Varsovie, à Mokotow, par ordre et aux frais de la princesse de Lowicz. Des circonstances contraires ont empêché l'exécution de ce projet.

A Plan de l'église, où l'on voit le vestibule *p* et la sacristie *z*.
B Façade de l'église.
C Côté de l'église.
D Coupe sur la largeur.

PLANCHE XXI.

Projet de la bourse qui devait être construite à Varsovie, sur la place où se trouve la bourse actuelle.

A Plan de la bourse, contenant les différentes pièces pour les bureaux et une grande salle au milieu.
B Façade principale.
C Coupe sur la largeur.

PLANCHE XXII.

Vue en perspective de la même bourse.

PLANCHE XXIII.

MAISON DE CAMPAGNE

A Plan du rez-de-chaussée.
C Façade du côté *k l*.
D Façade du côté *i h*.
m Entrée.
a Antichambre.
b Première chambre.
c Salon.
d Salle à manger.
f Cabinet de monsieur.
e Buffet.
g Orangerie.
B Plan des pièces souterraines ou se trouvent :
a Entrée pour les gens.
b Vestibule.
c Cuisine.
d Garde-manger.
e Cellier.
f Chambre pour les gens.
i Chambre pour le cuisinier.
g Bain.
h Latrines.

PLANCHE XXIV.

CONTINUATION DE LA PLANCHE PRÉCÉDENTE

A Plan du premier étage.
a Antichambre.
b Chambre à coucher.
g Cabinet.
c Chambre des enfants.
d Garde-robe.
e Chambre des femmes.
f Cabinet.
r Latrines.
h Balcon.
i Partie supérieure de l'orangerie.
B Plan de la partie qui se trouve au-dessus du premier étage, où se trouvent :
a b c Les chambres de réserve.
e f g Les greniers.

CINQUIÈME LIVRAISON.

PLANCHE XXV.

MAISON DE CAMPAGNE

A Plan du rez-de-chaussée.
a Antichambre.
b Salle à manger.
c Buffet.
d Cabinet de monsieur.
e Salon.
f Cabinet.
g Chambre à coucher.
h Garde-robe.
B Plan des pièces souterraines, où se trouvent la cuisine, le garde-manger, le cellier, les chambres pour les gens, etc.
C Plan du premier étage, où sont les chambres des femmes, des enfants, etc.
D Façade de la maison.
E Côté de la maison.
F Une partie de la coupe.

PLANCHE XXVI.

MAISON DE CAMPAGNE EN BOIS

A Plan du rez-de-chaussée.

a Antichambre.
b Salle à manger.
c Cabinet de monsieur.
d Salon.
e Chambre à coucher.
f Garde-robe.
g Chambre des femmes.
h Latrines.
B Plan du premier étage où sont les chambres de réserve.
C Façade de la maison.
D Côté droit.
E Côté gauche.
F Coupe.

PLANCHE XXVII.

Palais de son altesse le maréchal prince de Varsovie, comte d'Erivan, à Homel, dans le gouvernement de Mohylow, en Russie.

A Plan du rez-de-chaussée, où l'on voit sous une autre couleur la partie *a b c d* qui représente les vieilles murailles décorées à l'extérieur avec des pilastres et une corniche corinthienne, avec des statues en pierre, une balustrade en fonte, etc. La coupole même a reçu une nouvelle forme pendant la restauration complète de ce palais. Le reste du plan, marqué avec une couleur plus foncée, représente les constructions nouvellement exécutées.

Distribution de ce plan :

a Antichambre et vestibule du côté du jardin.
b Grande salle qui a deux étages d'élévation.
c Salle à manger.
e Buffet.
d Chambre.
v Cabinet.
f Salon.
g Chambre à coucher.
h Cabinet.
r Garde-robe.
k Chambre du valet de chambre.

Les celliers, les caveaux et les chambres pour les gens se trouvent dans la partie souterraine.

u f g Pavillon où se trouvent les cuisines, le garde-manger, une boulangerie et les chambres pour les gens de service.
n Grande porte cochère pour les voitures.
m Vestibule et escalier.
l Galerie qui conduit aux appartements.
o Galerie qui conduit à l'appartement de son altesse, où se trouvent :
p Chambre du valet de chambre.
q Salon.
r Cabinet de travail, au-dessus duquel se trouvent deux salles qui sont destinées à servir de galerie de tableaux.
B Façade principale du côté *g h*.

PLANCHE XXVIII.

CONTINUATION DES DESSINS PRÉCÉDENTS.

A Façade de l'autre côté.
B Façade de la tour et d'autres parties.
C Pavillon du côté gauche, avec la porte cochère.
D Coupe de la tour.

Le péristyle de la tour est décoré par deux canons pris pendant l'assaut d'Erzeroum, et donnés à son altesse par sa majesté l'empereur de toutes les Russies, comme souvenir de ses exploits militaires.

Ce palais se trouve dans une très belle position, sur le bord élevé de la rivière Soje. — Au-delà de la rivière s'étendent des plaines d'une étendue considérable, où l'on aperçoit des villages, des groupes d'arbres, et la ville de Bielitza. — L'horizon est borné de tous les côtés par des forêts.

PLANCHE XXIX.

CONTINUATION.

A B Plan de la situation du palais et plan du jardin, dont la plantation fut commencée en 1839.
a Situation du palais.
m n Portes du jardin par où on arrive au château.
b e Étang qui se trouve dans le ravin, entre deux côtes élevées.
c Eglise.
g Bâtiment dans le jardin.
d Emplacement destiné aux écuries, remises et autres dépendances.
h i Pont sur la rivière.
b Emplacement du pont du jardin qui doit servir à la communication des deux côtés du jardin, séparés par le ravin.
C Élévation du pont.
D Coupe du pont.
E Plan du pont.

Ce pont jusqu'à présent n'est pas encore exécuté.

PLANCHE XXX.

CONTINUATION.

Cette planche représente la vue du palais de Homel en perspective.

SIXIÈME LIVRAISON.

PLANCHE XXXI.

MAISON DE CAMPAGNE

A Plan du premier étage.
a Antichambre.
b Salon.
c Salle à manger.
d Cabinet de madame.
e Garde-robe.
f Cabinet de monsieur.
B Façade de la maison.
C Côté gauche.
D Côté droit.

PLANCHE XXXII.

CONTINUATION

A Plan du rez-de-chaussée.
a Escalier et entrée.
b Buffet.
c Chambre de domestiques.
d Cuisine.
e Garde-manger.
f Chambre du cuisinier.
g Vestibule.
h Cellier.
B Plan du second étage.
a Antichambre.
b Chambre à coucher.
c Chambre des femmes et des enfants.
C Façade du côté *z z*.
D La coupe.

PLANCHE XXXIII.

GRANDE MAISON DE COMMERCE OU BAZAR.

Dans le centre de Varsovie, il y a une place assez étendue, à côté de la rue de Miel et de la rue Longue, occupée par quelques bâtiments qui

étaient en ruine. Sur cette place, on s'est proposé d'élever un bâtiment dont le rez-de-chaussée devait être occupé exclusivement par des boutiques. — C'est pour cette maison qu'a été fait le plan qui est représenté sur cette planche et sur la suivante.

A Plan du rez-de-chaussée. — *a b* se trouve du côté de la rue de Miel; *b c* du côté de la rue Longue; *d e f g* est une place qu'on s'est proposé de réunir au bazar et dont on a voulu former un jardin d'hiver, couvert avec des vitres, et entouré par des cafés et des salons pour le public. — D'après ce plan, il devait y avoir 23 boutiques extérieures, 80 boutiques intérieures plus grandes, et 68 plus petites : en tout, 171. — Entrée du côté de la rue de Miel *i*; du côté de la rue Longue *k*.— Les passages devaient être éclairés par en haut. — Au-dessus des boutiques se trouvent des entre-sols pour les marchandises. Plus haut il y a des logements où conduisent des escaliers qui ne communiquent ni avec les passages ni avec les boutiques.

PLANCHE XXXIV.

CONTINUATION.

A Façade du bâtiment, du côté de la rue de Miel.

B Coupe.

Au-dessous de tout le bâtiment, il devait y avoir des caves.— Les passages et le jardin d'hiver devaient être chauffés par des calorifères.

La façade du côté de la rue Longue est pareille à celle du côté de la rue de Miel : seulement elle devait être plus courte.

Ce projet, malgré les avantages qu'on devait en attendre, à cause de différentes circonstances n'a pu être réalisé.

PLANCHE XXXV.

MAISON DE CAMPAGNE

A Plan du rez-de-chaussée.

a Vestibule.
b Antichambre.
c Cuisine.
d Chambre du cuisinier.
e i Chambres pour les gens.
f Vestibule pour les gens.
g h Chambre pour les femmes.
k Garde-manger.
l Cellier.

B Plan du premier étage.

a Antichambre.
b Salon.
c Salle à manger.
d Cabinet de monsieur.
f Buffet.
e Chambre
g Chambre à coucher.
h i Chambre des femmes et des enfants.
k Garde-robe.

C Façade de la maison.

D Côté gauche.

E Côté droit.

PLANCHE XXXVI.

CONTINUATION

A Plan des fondements.

a a a Caves.

B Plan du second étage, où sont les chambres de réserve.

E Façade du côté opposé.

D Coupe sur la largeur.

E Partie de la coupe sur la longueur.

EXPLICATION DES GRAVURES.

SEPTIÈME LIVRAISON.

PLANCHE XXXVII.

MAISON DE CAMPAGNE.

Ce Plan étant accompagné de la description de chaque partie sur le Dessin, un éclaircissement plus étendu serait ici superflu.

PLANCHE XXXVIII.

MAISON DE CAMPAGNE.

Cette Maison, malgré sa décoration dans le genre gothique, est pourtant très simplement combinée. — La façade principale *A* est formée par le mur qui ferme l'élévation du toit, ce qui a lieu du côté opposé. — Par ce moyen, on a le jour de deux côtés, et par conséquent plusieurs pièces sous le toit. — Ainsi la hauteur du même toit n'est pas ici désagréable, et la Maison avec la distribution indiquée, avec ses souterrains, forme un logement suffisant et commode pour une famille habitant la campagne.

PLANCHES XXXIX et XL.

MAISON DE CAMPAGNE.

Le Plan même donne ici un éclaircissement suffisant.

PLANCHE XLI.

LE PALAIS DE SAXE A VARSOVIE.

Dans une belle situation, entre le vaste Jardin public, d'un côté, et une place étendue, se trouvait un Bâtiment ruiné, moins par sa vétusté que par l'abandon et le défaut de réparations. — C'était la résidence du roi Frédéric-Auguste de Saxe, qui la fit ériger. — Ce Bâtiment tombant en ruines, exigeait absolument une réforme. — On faisait souvent des projets pour cet effet, qui restaient toujours sans suite. — En 1829, j'ai fait le plan de la réforme de ce Bâtiment, et j'ai proposé à la fois de placer sur la place le monument qui devait être érigé pour Sa Majesté l'Empereur Alexandre Ier. — Ces Plans se trouvent sur la Planche marqués avec la lettre *D* et la perspective *E*. — D'après ce projet, au milieu du Bâtiment, devait avoir lieu une ouverture d'arcade de 66 pieds de largeur, pour réunir la vue du Jardin à celle de la Place de Saxe. Ce Plan, à cause des circonstances, ne put être exécuté. — Dix ans après, ce Bâtiment fut cédé à un particulier à la condition qu'il fût réformé et construit d'après le Plan approuvé par le Gouvernement. — Il m'a fallu alors changer le premier Plan, pour que l'exécution en fût moins coûteuse, et que l'Édifice pût contenir plus de logements. — Ce Plan, approuvé par le Gouvernement et exécuté, se trouve représenté en perspective, marqué avec la lettre *F*. — Le Monument qui se trouve ici, fut projeté et exécuté par M. Corazzi, architecte du Gouvernement. Il est consacré à la mémoire de la fidélité au Gouvernement de plusieurs personnes qui ont péri pendant la révolution de 1830. — Dans ce Plan, comme dans le précédent, on a eu en vue la réunion des vues du Jardin et de la Place de Saxe, qui se trouve à côté de la rue du faubourg de Cracovie. — Les arcades au-dessous des colonnes servent, comme le portique, d'abri et de promenade pendant la pluie. — Et le balcon qui se trouve au-dessus est destiné au public qui se trouverait dans le Café et le Restaurant placés à côté du même balcon. — Ces colonnes et les arcades servent en outre à réunir les deux côtés du Bâtiment pour en former l'ensemble.

A. Plan de situation. — *B*. Monument.

PLANCHE XLII.

PONT POUR HOMEL.

Dans le gouvernement de Mohylow, en Russie, à côté de la ville de Homel, Son Altesse le Maréchal Prince de Varsovie, Lieutenant de Sa Majesté l'Empereur en Pologne, a fait ériger le château, dont nous avons déjà vu les plans dans les livraisons précédentes. — La position de ce château est très avantageusement située sous le rapport des vues qui l'environnent. — La rivière Soge, serpentant au milieu des prairies, des buissons, des forêts, des campagnes et des monastères, concourt ici à augmenter la richesse de la perspective la plus étendue. — Il ne restait plus qu'à enrichir cette position par la plantation d'un jardin autour du château même. — Ce fut un problème bien difficile à résoudre à cause des grands enfoncements du terrain, et des dégâts que les eaux ont causés pendant des siècles, formant, au milieu de la place où devait être le jardin, le ravin le plus difforme. — Les peines que je me suis données pendant dix ans, et les sommes que Son Altesse consacrait à cet objet, furent à la fin couronnées par la solution la plus satisfaisante, et l'endroit qui faisait détourner premièrement les yeux à cause de ses formes désagréables, présente aujourd'hui un aspect charmant, avec son vallon, où se trouvent les eaux limpides des sources, entourées des sentiers qui serpentent au milieu des massifs, des buissons, des groupes d'arbres, se réunissant avec les sentiers qui tombent à droite et à gauche d'une manière fantastique des montagnes et des élévations du terrain. — Le dessin de ce jardin se trouve déjà dans la livraison à côté du château même, où on voit aussi le Plan du pont qui devait passer par le ravin. — Les circonstances locales ont causé pourtant le changement de la position de ce pont, et par conséquent il a fallu en changer aussi la forme. — Le dessin du Pont actuel est représenté sur la Planche XLII. — Il s'agissait ici de réunir non seulement deux élévations, *A* et *B*, au milieu du jardin; mais puisque du côté *A* se trouve une partie de la ville qui, avec l'autre moitié *B*, ne pouvait communiquer directement à cause du ravin très profond, et pour passer par le chemin et le pont qui se trouvent ailleurs, il fallait parcourir de très grandes distances. — L'idée se présenta d'arranger le Pont d'une telle manière, qu'il pût servir pour le jardin et pour la ville à la fois. — C'est pourquoi j'ai proposé de placer le Pont à côté du jardin; en lui donnant une espèce de cloison, il pourra servir à ces deux usages.

A B. Représente l'élévation du pont avec sa cloison qui se réunit avec le mur du jardin. — Les deux bouts du pont sont décorés par les deux colonnes corinthiennes en fonte. Au-dessous on voit le mur qui ferme le jardin dans la partie inférieure, et qui contient trois ouvertures pour laisser passer les eaux qui tombent en cascades. — Ce pont est exposé sur la planche avec la vue d'une partie du jardin et la vue extérieure, où on apperçoit les deux églises gréco-russe et catholique.

C. Présente le plan de la construction et les fondements.

D. La coupe par la largeur.

PLANCHE XLIII.

MAISON DE CAMPAGNE.

A quelques lieues de Varsovie, le propriétaire s'est proposé de bâtir une maison en bois, de forme suisse, avec les appartements que nous voyons sur la Planche. — Le Plan du rez-de-chaussée est tracé sur cette Planche. — Le premier étage est de la même distribution — Les souterrains servent pour la cuisine et pour les gens.

PLANCHES XLIV ET XLV.

MAISON DE CAMPAGNE POUR LA CRIMÉE.

Les détails sont éclairés par les inscriptions sur le Plan même. — Il est seulement à remarquer que la distribution des appartements se distingue ici par un arrangement des chambres qui expose la végétation de l'orangerie à la vue de cinq chambres. — Le logement supérieur a le même avantage. — L'entrée principale se trouve dans la niche qui est occupée par le balcon au premier etage

PLANCHES XLVI ET XLVII.

MAISONS POUR LES PETITS FERMIERS.

Lorsque les terres aux environs de Varsovie, à Sielce, appartenant a Sa Majesté l'Empereur, durent être vendues en fermes, je reçus l'ordre de Son Altesse le Prince Lieutenant de Sa Majesté de faire des Plans pour plusieurs maisons, à la condition que chacune fût d'une forme différente : c'est pourquoi j'ai fait seize Plans qui se trouvent sur ces Planches.

Le rez-de-chaussée *A.*, avec la partie supérieure *B.*, PLANCHE XLVI, *E.* et *F.* sur la PLANCHE XLVII, servent pour toutes les élévations avec le changement des fenêtres, et par ce moyen nous avons seize dessins différents, qui ont leur plan, leur élévation principale et latérale, et la coupe.

Le Plan marqué avec la lettre *D* montre qu'en se servant d'une autre échelle seulement comme *d.* pour les mêmes élévations, on pourrait obtenir une distribution commode même pour une maison d'une terre plus étendue, et cette combinaison peut présenter encore seize modèles différents.

C'est par le même moyen qu'en appliquant une échelle *g.* pour le Plan *G.*, nous pourrons avoir la distribution qui est indiquée sur le même Plan — La façade pour ce Plan est *H.*, la partie latérale *J.* — Cette maison ne contenant que quarante-huit pieds de longueur et quarante de largeur, est pourtant propre à satisfaire les exigeances d'un habitant même plus aisé.

PLANCHE XLVIII.

L'HOPITAL DE SAINT-LAZARE A VARSOVIE.

Une quantité de projets ont été présentés pour ce bâtiment. — Son Altesse le Prince Lieutenant de Sa Majesté m'a ordonné pourtant de lui en présenter aussi un, lequel fut approuvé d'après le dessin qui se trouve sur cette Planche. Mais comme je ne pouvais diriger alors les travaux de la fabrique à cause de mes nombreuses occupations, la Direction, qui s'occupait de la construction, a fait changer le milieu de la façade, en remplaçant les deux frontons par un seul, en ajoutant quatre pilastres, et en ôtant les quatre colonnes qui devaient former le portique. — L'escalier est placé aussi autrement dans l'exécution. — Au reste, ce Plan, quant à la partie essentielle, fut exécuté.

a. Vestibule principal.

c. Portier.

b. Les salles pour les malades.

e. Escalier principal.

f. Petite cuisine pour les médicaments.

g. h. Pour les maladies qu'on doit séparer.

i. Chambre pour les opérations.

k. k. Les latrines.

m. Chapelle.

Les Plans du premier et du second étages sont distribués pareillement · Au-dessus du vestibule se trouve une Chapelle de la hauteur de deux étages.

Ce bâtiment se trouve séparé de tous les côtés, placé au milieu du jardin, sur une éminence. — Tout le bâtiment est chauffé par les calorifères.

EXPLICATION DES GRAVURES.

NEUVIÈME LIVRAISON.

PLANCHES XLIX ET L

Représentent les Plans et les élévations des maisons de campagne dont les détails sont éclaircis par les dessins mêmes.

PLANCHE LI.

Église grecque orientale projetée pour Luzienki près Varsovie. — Ce bâtiment devait être éclairé, par en haut, par une ouverture ronde arrangée de manière à ce que le milieu représentât la croix en couleur jaune, et les quatre coins formés de vitres mates sur lesquelles se trouveraient des etoles transparentes.

PLANCHES LII ET LIII.

Maison de campagne projetée pour les environs d'Odessa.

PLANCHE LIV.

PONT POUR LE JARDIN IMPÉRIAL DE SKIERNIEWICE EN POLOGNE.

Dans le même endroit où ce pont fut projeté se trouvait un vieux moulin à côté de la rivière Lupia, dont les eaux parcourent le jardin. Lorsqu'on m'a chargé de faire dans cet endroit un grand jardin, le lit de la rivière, qui avait alors la forme d'un canal passant par le jardin, devait être changé pour que les eaux, par leur abondance et par leurs différentes formes, présentassent une certaine variété. C'est pourquoi j'étais obligé de faire des étangs et plusieurs îles pour faire disparaître la forme regulière du canal, parce que la vieille partie du jardin devait former une partie du jardin actuel. Mais, pour élever les eaux à la hauteur nécessaire, il a fallu placer le moulin plus bas, hors du jardin; par ce changement, les eaux ont rempli les étangs à la hauteur nécessaire, et on a obtenu la chute non seulement plus considérable, mais il en reste encore cinq pieds à l'endroit où était le vieux moulin. Pour profiter de cette dernière chute pour la décoration du jardin, j'ai fait le projet du pont qui est représenté sur cette planche, où l'on voit en même temps la cascade de la rivière qui se jette dans le jardin.

DIXIÈME LIVRAISON.

PLANCHES LV, LVI, LVII.

MAISON DE CAMPAGNE.

Dans la proximité de la ville de Skierniewice, à côté du Jardin impérial et du Chemin de Fer, à neuf heures de Varsovie, l'année 1841, j'ai commencé à bâtir pour moi-même la Maison et à planter le Jardin qui sont représentés sur ces trois Planches. Cet endroit est connu aujourd'hui sous le nom de *Villa Alexandra*. Malgré sa simplicité extérieure, la Maison présente une habitation fort commode, dont l'agrément est encore relevé par sa belle position, sa vue sur l'embarcadère du Chemin de fer, qui se partage ici en deux branches. Une partie du jardin est destinée pour le jardin fruitier et potager; le reste est décoré par des massifs d'arbres, des gazons, des sentiers, des buissons de fleurs, des eaux, des statues, etc.

PLANCHE LV.

A. Plan du socle ou des fondements.
B. Plan du rez-de-chaussée.
C. Plan du premier étage.
D. La coupe.

PLANCHE VI.

A. Façade du côté de la cour.
B. C. Les deux côtés.

PLANCHE LVII.

Présente la vue en perspective d'après nature, et, au-dessous, le plan de situation et le Jardin.

PLANCHES LVIII, LIX, LX.

MAUSOLÉE DE NAPOLÉON.

Les Dessins de ce monument ont été publiés à Paris, l'année 1843, avec le texte suivant :

Vouloir illustrer par un monument le souvenir de Napoléon, qui fut un des phénomènes du monde, c'est vouloir résoudre un problème dont les difficultés sont beaucoup plus grandes qu'on ne se les figure d'abord · lorsqu'on pense au guerrier, dont le nom ne se prononce qu'avec une profonde vénération jusque dans les plus petits recoins de l'univers, on conçoit que sa sépulture, placée dans les caveaux des Invalides, ne produit qu'une idée dépourvue de toute illusion de grandeur. On sent qu'il ne suffit pas d'avoir entouré son cercueil de quelques nuages d'encens qui se sont évanouis avec la tempête et l'enthousiasme des cérémonies pompeuses au moment de la translation de ses illustres restes sur le sol français; la France, fidèle à sa grandeur, médite l'érection d'un mausolée digne du héros et de ses hauts faits. — Elle exprime ses vœux : toutes les nations l'approuvent et l'admirent; mais c'est à l'art qu'il appartient de réduire en forme toutes les expressions sublimes et intellectuelles de ces mêmes vœux. — Chercher à résoudre un si grand problème, c'est déjà beaucoup d'honneur pour l'artiste qui ose l'entreprendre, et lors même qu'il ne réussirait pas à satisfaire toutes les exigences, il lui restera toujours la consolation et le plaisir de l'avoir tenté.

Voilà pourquoi une foule de projets n'ont pas répondu à l'attente de la nation française, qui repugne à des productions qui ne sont pas à la hauteur du projet.

Ce serait pourtant une injustice que d'accuser seulement d'insuffisance l'art qui s'occupe de pareilles créations. Il faut aussi accuser les bornes circonscrites du programme lui-même.

Mais quel programme pouvait condenser les idées du grandiose qui s'offrent impérieusement à notre imagination.—Voudrait-on un sarcophage?... une colonne?... une statue équestre?... un obélisque?... un arc de triomphe?... une pyramide?...— Non, certainement : tous ces objets, jusqu'à présent admirables, répétés et copiés de mille façons, appliqués aux circonstances les plus variées, sont usés et se trouvent aujourd'hui sur la voie bien battue où nos idées, entraînées par le mouvement merveilleux du siècle, nous invitent à chercher de nouveaux éléments.

Quel serait donc ce programme, puisqu'il en faut absolument un sur lequel s'appuie le projet?

Ce programme n'a pas besoin d'être énoncé; il existe de fait dans la nature du sujet même, lorsqu'on veut le mettre à l'epreuve de toutes ses conséquences.

C'est pourquoi je dirai que ce monument doit être immense, sous le rapport matériel, et éminemment emblématique, dans le sens de l'art et de la poésie. — Il doit être vaste comme les vœux du monde et l'idée qu'on se forme du héros. — Il doit être aussi dispendieux que les moyens d'une grande nation peuvent le comporter. — Il doit être parmi les autres monuments ce que ce grand homme fut parmi ses semblables des siècles passés. — Il doit, en même temps, prouver à la postérité qu'il a existé un homme qui sut développer ses hautes facultés pour les consacrer au bien, à la gloire de la France, et au progrès de la civilisation des peuples, et indiquer que l'epoque où il vivait fut non seulement capable de concevoir les hauts faits de son génie, mais aussi de le reconnaître et de l'illustrer.— C'est pourquoi il est à désirer que ce mausolée soit animé, autant que les lois de la matière le permettent, par toute la force d'intelligence de l'art de notre siècle, dont il doit être aussi le monument.

Voilà le programme inspiré par la grandeur des idées et des sentiments du monde civilisé. — C'est d'après ces données et avec ces idées que l'artiste doit saisir son crayon pour entreprendre la création d'un sujet qui lui doit procurer tant de sublimes inspirations.

Pénétré d'un côté de cette manière d'envisager l'objet en question, je ne

pus d'abord trouver assez de force pour entreprendre l'ouvrage; d'un autre côté, ayant sous les yeux le programme si différent de celui dont je m'étais formé une idée, je fus doublement détourné de cette entreprise. — Ce n'est qu'après avoir lu dans les journaux, au mois de janvier de l'année 1841 qu'on désirait avoir un nouveau projet pour le même monument, que je me décidai à basarder quelques traits que je présente aujourd'hui. — Mais pour un homme fixé dans un coin inconnu au monde des Beaux-Arts, ne serait-ce pas une présomption que de produire son œuvre dans le foyer où brille à un si haut point toutes les sciences et les arts de la plus haute activité d'intelligence? — Mais ce qui m'encourage et me console, c'est la conviction qu'un pays si connu par sa civilisation et son urbanité, lors même qu'il ne trouverait pas mon projet digne d'être adopté, daignera voir dans mon travail une preuve des nobles efforts que je fais pour remplir ses intentions et lui faire adopter mon hommage.

Après avoir promené ma pensée sur les nombreuses formes des monuments employés jusqu'à présent pour éterniser le souvenir des hommes les plus illustres, n'en trouvant aucune de convenable au cas dont il s'agit, il m'a fallu en chercher une nouvelle qui se prêtât au développement de tous ces grands éléments qui devraient composer l'ensemble de cette haute construction. — Et voici de quelle manière je l'ai combiné : la partie inférieure du monument, que dorénavant nous appellerons le Mausolée, représente une construction en forme de croix, ressemblant, par sa projection horizontale, à la figure d'une forteresse. Aux quatre extrémités de cette base se trouve une espèce de tour de bastions, dont la forme est bien différente de celle des bastions ordinairement destinés à lancer des feux meurtriers. — Les nôtres seront ornés à leurs sommets de trophées de divers genres, représentant, avec les flambeaux qui les surmontent, des emblèmes analogues aux piliers supérieurs auxquels ils correspondent. — Les huit grands bas-reliefs auront des caractères correspondant à la destination de chacune des quatre parties du dessus, dont nous allons voir bientôt la composition. Les figures placées sur chaque côté des tours représentent les génies de tous les éléments qui constituent les principes de l'ordre social, leurs progrès et leur triomphe.

Dans la même partie inférieure, ou la base du monument, est une porte conduisant à l'intérieur; aux deux côtés de cette porte se trouvent deux lions, et sur les parois deux niches ornées de deux statues; auprès de ces niches, des flambeaux. - Tout cet ensemble annonce que c'est là qu'on pénètre dans le sanctuaire où reposent les restes de ce qu'il y a eu de plus grand parmi les hommes. — Sur les trois autres côtés, au lieu de portes, sont de grandes niches en demi-cercle, dans chacune desquelles est placé un lion.

Au centre et au-dessus de cette base s'élève un piédestal en forme de colonne, qui est entouré de quatre figures, représentant les quatre points cardinaux de l'univers. — Cette colonne, ou piédestal, est surmontée par la statue du héros.

Pour former un espèce de dais à cette figure d'apothéose, s'élèvent aux quatre angles quatre gros piliers, qui, par les bas-reliefs emblématiques dont ils sont couverts, représentent les quatre bases de l'état social : — le premier représente l'Administration générale; — le second, l'Agriculture et le Commerce; — le troisième, l'Art militaire; — le quatrième, les Sciences et les Arts. - Comme dans chacune de ces quatre parties il s'est passé de grandes illustrations pendant l'époque mémorable du gouvernement de ce grand homme, il y aura sur chacun de ces piliers des bas-reliefs analogues au caractère que ces piliers doivent représenter. — Au-dessous, sur le socle de ces supports ou piliers, sont gravées des inscriptions analogues à ces quatre sujets; et les figures qui entourent les mêmes inscriptions concourent, par leurs attitudes et par leurs attributions, à expliquer allégoriquement un sens plus vaste aux inscriptions.

Entre ces quatre colonnes ou piliers se trouvent seize colonnes qui sont entourées vers leur milieu de figures en bas-relief, représentant les différents événements qui ont illustré l'époque.

Tous ces supports sont surmontés par un massif et sa grande corniche, et, plus haut encore, par un second massif avec l'urne qui finit la hauteur du Mausolée. Les quatre angles de la corniche sont décorés avec des aigles, sur un fond qui représente les rayons du soleil.

Au milieu de chaque côté de la corniche on voit un serpent entourant une étoile.

L'intérieur, ou la voûte du grand couvercle, supporte au milieu une couronne avec les emblèmes qui lui appartiennent, et quatre figures avec les attributs analogues à leurs caractères, représentant quatre vertus, comme la Valeur, la Justice, la Religion, l'Amour du prochain.

Sur l'architrave intérieure se trouvent quatre bas-reliefs, représentant les quatre époques les plus remarquables du héros, comme : la Victoire à la bataille des Pyramides, son couronnement comme Empereur des Français, comme Roi d'Italie, et les Cinq Codes.

Sur la partie qui sert d'appui à l'urne, il y a de chaque côté la lettre N, entourée d'une couronne de chêne et de laurier, au milieu de deux lacrymatoires.

Dans l'intérieur du tombeau est une place destinée à contenir un sarcophage, auprès duquel se trouvent deux figures, une représentant la France, l'autre l'Histoire. Ce sarcophage doit être simple, conforme au caractère des restes mortels qui ne réclament pas eux-mêmes cette vénération universelle, qui est due plutôt au génie suprême du héros, à qui nous consacrons ce colossal monument

Si on réfléchit à l'ensemble de toute la construction de ce projet, on s'apercevra bien facilement qu'à l'effet du grandiose se joint l'idée de la richesse et de la simplicité; ce qui provient de ce que l'intérieur de la partie supérieure du monument se laisse voir à la fois avec l'extérieur, d'où il résulte une variété immense de perspective pour les yeux du spectateur, qui, ayant la facilité de changer infiniment son point de vue d'après sa volonté, en éprouvera autant de sensations d'images variées par les jeux des lignes, des masses, des sculptures, des lumières, des ombres, etc., etc.

Voila en peu de mots l'idée générale de la composition du projet. — J'ai décrit ici le matériel des éléments qui doivent le créer; c'est à la poesie ou à l'intelligence de celui qui méditera sur cet objet de développer toute l'étendue de la pensée qu'on peut s'en former.

Maintenant il convient de faire quelques réflexions concernant l'endroit où devrait être placé ce Mausolée : ce sujet est beaucoup plus important qu'on ne pense.

Ordinairement on place les monuments dans les églises, dans les chapelles, sur les cimetières, et, à l'exemple des anciens, on les expose sur les places publiques. - Tous ces emplacements ont leur caractère particulier, représentant ou des idées religieuses, ou des idées de gloire; mais aucun de ces lieux ne conviendrait à notre projet. — Les églises et les cimetières ne produisent que des idées circonscrites. Une place publique, au milieu d'une grande ville, serait ici encore moins convenable. — Tous les objets qui s'offrent continuellement à notre vue perdent bientôt de leur valeur et de leur illusion

S'il convient, en général, d'exposer les monuments sur les places publiques, il n'en est pas de même du Mausolée en question. — Il lui faut absolument un endroit retiré, une place vaste, une situation mélancolique, un abord mystérieux. — Il faut que la distance même qui le sépare du centre de la ville ne soit pas très petite. - Deux, trois et même quatre lieues conviendraient le mieux à cette situation. - Pour que la vue d'un objet remarquable ne soit pas journalière, il faut que ceux qui voudraient le voir se forment d'abord une intention, que leur désir soit excité, qu'ils se donnent quelque peine, enfin que cette excursion devînt pour eux un pèlerinage. - Ce n'est qu'alors que leur imagination travaillera; c'est alors qu'ils pourront éprouver de profondes impressions; c'est alors qu'ils pourront graver dans leur cœur et dans leurs souvenirs l'idée de la véritable grandeur du sujet; c'est alors qu'un dialogue profond doit avoir lieu entre les formes éloquentes de la matière et les sentiments du pèlerin. — Le caractère de ce monument, par tout ce qui le constitue, doit exciter une douce méditation : au bruit du forum ou d'une place publique, on n'éprouve pas ces émotions qui excitent le recueillement, et pourtant une heure de méditation agit bien plus sur notre cœur ému, apprend mieux à juger les choses humaines, élève plus l'âme vers la perfection que la vue continuelle d'un objet qu'on ne se donne pas la peine de dévoiler ce qu'il contient ou ce qu'il relève.

D'après ces principes, il conviendrait donc que notre Mausolée soit placé aux environs de Paris, de Saint-Cloud, de Bellevue, et peut-être mieux aux environs de Malmaison; au reste, dans un endroit semblable, qui puisse avoir un caractère analogue à l'idée dont on pourra reconnaître la justesse.

Après tout ce qui précède, on demandera, sans doute, quelle doit être l'échelle et la dimension du monument en question? -- Cette décision doit être toute subordonnée à la volonté des fondateurs : ma vocation n'est que de créer la forme et de développer son génie. — Le monument pouvant être exécuté sur chaque dimension qu'il conviendrait, la fixation de l'échelle dépendrait donc uniquement des matières ou des fonds qu'on voudrait y destiner. — On n'a pas besoin pourtant d'ajouter que plus il serait grand, plus il pourrait répondre avec dignité au sujet même, à la grandeur nationale et à l'attente du monde. C'est pourquoi j'ai choisi, sur le dessin, la grandeur qu'on y voit. — L'extérieur de cette construction serait en marbre blanc aussi bien que les bas-reliefs; la masse intérieure ou remplissage pourrait être en briques ou en moellons.

Quant aux frais nécessaires pour la construction, ceux-ci seraient relatifs, non seulement à l'échelle qu'on voudrait lui donner, mais aussi à la nature et à la qualité des matériaux qu'on y emploierait.

Au cas où la somme destinée serait insuffisante pour la grandeur qui se trouve sur le dessin, il faudrait alors diminuer l'échelle et désigner l'espèce de matériaux relativement à ce dernier programme.

Paris, Imp. Pollet et C. rue St-Denis 180 Auerau l.

LE MAUSOLÉE

POUR

NAPOLÉON

Projeté

PAR A. IDZKOWSKI

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT DU ROYAUME DE POLOGNE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE FLORENCE.

Vouloir illustrer par un monument le souvenir de Napoléon, qui fut un des phénomènes du monde, c'est vouloir résoudre un problème dont les difficultés sont de beaucoup plus grandes qu'on ne se les figure d'abord : lorsqu'on pense au guerrier, dont le nom ne se prononce qu'avec une profonde vénération jusque dans les plus petits recoins de l'univers, on conçoit que sa sépulture, placée dans les caveaux des Invalides, ne produit qu'une idée dépourvue de toute illusion de grandeur. On sent qu'il ne suffit pas d'avoir entouré son cercueil de quelques nuages d'encens qui se sont évanouis avec la tempête et l'enthousiasme des cérémonies pompeuses, au moment de la translation de ses illustres restes sur le sol français ; la France, fidèle à sa grandeur, médite l'érection d'un mausolée digne du héros et de ses hauts faits. — Elle exprime ses vœux : toutes les nations l'approuvent et l'admirent ; mais c'est à l'art qu'il appartient de réduire en forme toutes les expressions sublimes et intellectuelles de ces mêmes vœux. — Chercher à résoudre un si grand problème, c'est déjà beaucoup d'honneur pour l'artiste qui ose l'entreprendre, et lors même qu'il ne réussirait pas à satisfaire toutes les exigences, il lui restera toujours la consolation et le plaisir de l'avoir tenté.

Voilà pourquoi une foule de projets n'ont pas répondu à l'attente de la nation française, qui répugne à des productions qui ne sont pas à la hauteur du sujet.

Ce serait pourtant une injustice que d'accuser seulement d'insuffisance l'art qui s'occupe de pareilles créations. Il faut aussi accuser les bornes circonscrites du programme lui-même.

Mais quel programme pourrait condenser les idées du grandiose qui s'offrent impérieusement à notre imagination. — Voudrait-on un sarcophage ?... une colonne ?... une statue équestre ?... un obélisque ?... un arc de triomphe ?... une pyramide ?... — Non, certainement : tous ces objets jusqu'à présent admirables, répétés et copiés de mille façons, appliqués aux circonstances les plus variées, sont usés et se trouvent aujourd'hui sur la voie bien battue, où nos idées, entraînées par le mouvement merveilleux du siècle, nous invitent à chercher de nouveaux éléments.

Quel serait donc ce programme, puisqu'il en faut absolument un sur lequel s'appuie le projet ?

Ce programme n'a pas besoin d'être énoncé ; il existe de fait dans la nature du sujet même, lorsqu'on veut le mettre à l'épreuve de toutes ses conséquences.

C'est pourquoi je dirai que ce monument doit être immense, sous le rapport matériel, et éminemment emblématique, dans le sens de l'art et de la poésie. — Il doit être vaste comme les vœux du monde et l'idée qu'on se forme du héros. — Il doit être aussi dispendieux que les moyens d'une grande nation peuvent le comporter. — Il doit être parmi les autres monuments ce que ce grand homme fut parmi ses semblables des siècles passés. — Il doit, en même temps, prouver à la postérité qu'il a existé un homme qui sut développer ses hautes facultés pour les consacrer au bien, à la gloire de la France, et au progrès de la civilisation des peuples ; et indiquer que l'époque où il vivait fut non seulement capable de concevoir les hauts faits de son génie, mais aussi de le reconnaître et de l'illustrer. — C'est pourquoi il est à désirer que ce mausolée soit animé, autant que les lois de la matière le permettent, par toute la force d'intelligence de l'art de notre siècle, dont il doit être aussi le monument.

Voilà le programme inspiré par la grandeur des idées et des sentiments du monde civilisé. — C'est d'après ces données et avec ces idées que l'artiste doit saisir son crayon pour entreprendre la création d'un sujet qui lui doit procurer tant de sublimes inspirations.

Pénétré d'un côté de cette manière d'envisager l'objet en question, je ne pus d'abord trouver assez de force pour entreprendre l'ouvrage ; d'un autre côté, ayant sous les yeux le programme si différent de celui dont je m'étais formé une idée, je fus doublement détourné de cette entreprise. — Ce n'est qu'après avoir lu dans les journaux, au mois de janvier de cette année, qu'on désire avoir un nouveau projet pour le même monument, que je me décidai à hasarder quelques traits, que je présente aujourd'hui. — Mais pour un homme fixé dans un coin inconnu au monde des Beaux-Arts, ne serait-ce pas une présomption que de produire son œuvre dans le foyer où brillent à un si haut point toutes les sciences et les arts de la plus haute activité d'intelligence. — Mais ce qui m'encourage et me console, c'est la conviction, qu'un pays si connu par sa civilité et son urbanité, lors même qu'il ne trouverait pas mon projet digne d'être adopté, daignera voir dans mon travail une preuve des nobles efforts que je fais pour remplir ses intentions et lui faire agréer mon hommage.

Après avoir promené ma pensée sur les nombreuses formes des monuments employés jusqu'à présent pour éterniser le souvenir des hommes les plus illustres, n'en trouvant aucune de convenable au cas dont il s'agit, il m'a fallu en chercher une nouvelle qui se prêtât au développement de tous ces grands éléments qui devraient composer l'ensemble de cette haute construction.— Et voici de quelle manière je l'ai combiné : la partie inférieure du monument, que dorénavant nous appellerons le Mausolée, représente une construction en forme de croix, ressemblant par sa projection horizontale à la figure d'une forteresse. — Aux quatre extrémités de cette base se trouvent une espèce de tours de bastions, dont la forme est bien différente de celle des bastions ordinairement destinés à lancer des feux meurtriers. — Les nôtres seront ornés à leurs sommets de trophées de divers genres, représentant, avec les flambeaux qui les surmontent, des emblèmes analogues aux piliers supérieurs auxquels ils correspondent. — Les huit grands bas-reliefs auront des caractères correspondant à la destination de chacune des quatre parties du dessus, dont nous allons voir bientôt la composition. — Les figures placées sur chaque côté des tours représentent les

génies de tous les éléments qui constituent les principes de l'ordre social, leurs progrès et leur triomphe.

Dans la même partie inférieure, ou la base du monument, est une porte conduisant à l'intérieur; aux deux côtés de cette porte se trouvent deux lions, et sur les parois deux niches ornées de deux statues ; auprès de ces niches des flambeaux. — Tout cet ensemble annonce que c'est par là qu'on pénètre dans le sanctuaire où reposent les restes de ce qu'il y a eu de plus grand parmi les hommes. — Sur les trois autres côtés, au lieu de portes, sont de grandes niches en demi-cercle, dans chacune desquelles est placé un lion.

Au centre et au dessus de cette base s'élève un piédestal en forme de colonne, qui est entouré de quatre figures, représentant les quatre points cardinaux de l'univers. — Cette colonne ou piédestal est surmontée par la statue du héros.

Pour former une espèce de dais à cette figure d'apothéose, s'élèvent aux quatre angles quatre gros piliers, qui, par les bas-reliefs emblématiques dont ils sont couverts, représentent les quatre bases de l'état social : — le premier représente l'Administration générale ; — le second, l'Agriculture et le Commerce ; — le troisième, l'Art militaire ; — le quatrième, les Sciences et les Arts. — Comme dans chacune de ces quatre parties il s'est passé de grandes illustrations pendant l'époque mémorable du gouvernement de ce grand homme, il y aura sur chacun de ces piliers des bas-reliefs analogues au caractère que ces piliers doivent représenter.— Au-dessous, sur le socle de ces supports ou piliers, sont gravées des inscriptions analogues à ces quatre sujets ; et les figures qui entourent les mêmes inscriptions concourent, par leurs attitudes et par leurs attributions, à expliquer allégoriquement un sens plus vaste aux inscriptions.

Entre ces quatre supports ou piliers se trouvent seize colonnes qui sont entourées vers leur milieu de figures en bas-relief, représentant les différents événements qui ont illustré l'époque.

Tous ces supports sont surmontés par un massif et sa grande corniche, et, plus haut encore, par un second massif avec l'urne qui finit la hauteur du Mausolée. Les quatre angles de la corniche sont décorés avec des aigles, sur un fond qui représente les rayons du soleil.

Au milieu de chaque côté de la corniche on voit un serpent entourant une étoile.

L'intérieur, ou la voûte du grand couvercle, supporte au milieu une couronne avec les emblèmes qui lui appartiennent, et quatre figures avec les attributs analogues à leurs caractères, représentant quatre vertus, comme la Valeur, la Justice, la Religion, l'Amour du prochain.

Sur l'architrave intérieure se trouvent quatre bas-reliefs, représentant les quatre époques les plus remarquables du héros, comme : la Victoire à la bataille des Pyramides, son Couronnement comme Empereur des Français, comme Roi d'Italie, et les Cinq Codes.

Sur la partie qui sert d'appui à l'urne, il y a de chaque côté la lettre N, entourée d'une couronne de chêne et de laurier, au milieu de deux lacrimatoires.

Dans l'intérieur du tombeau est une place destinée à contenir un sarcophage, auprès duquel se trouvent deux figures, une représentant la France, l'autre l'Histoire. — Ce sarcophage doit être simple, conforme au caractère des restes mortels qui ne réclament pas eux-mêmes cette vénération universelle, qui est due plutôt au génie suprême du héros, à qui nous consacrons ce colossal monument.

Si on réfléchit à l'ensemble de toute la construction de ce projet, on s'apercevra bien facilement qu'à l'effet du grandiose se joint ici l'idée de la richesse et de la simplicité; ce qui provient de ce que l'intérieur de la partie supérieure du monument se laisse voir à la fois avec l'extérieur, d'où il résulte une variété immense de perspective pour les yeux du spectateur, qui, ayant la facilité de changer infiniment son point de vue d'après sa volonté, en éprouvera autant de sensations d'images variées par les jeux des lignes, des masses, des sculptures, des lumières, des ombres, etc., etc.

Voilà en peu de mots l'idée générale de la composition du projet. — J'ai décrit ici le matériel des éléments qui doivent le créer; c'est à la poésie ou à l'intelligence de celui qui méditera sur cet objet de développer toute l'étendue de la pensée qu'on peut s'en former.

Maintenant il convient de faire quelques réflexions concernant l'endroit où devrait être placé ce Mausolée : ce sujet est beaucoup plus important qu'on ne pense.

Ordinairement on place les monuments dans les églises, dans les chapelles, sur les cimetières, et, à l'exemple des anciens, on les expose sur les places publiques. — Tous ces emplacements ont leur caractère particulier, représentant ou des idées religieuses, ou des idées de gloire; mais aucun de ces lieux ne conviendrait à notre projet. — Les églises et les cimetières ne produisent que des idées circonscrites.—Une place publique, au milieu d'une grande ville, serait ici encore moins convenable. — Tous les objets qui s'offrent continuellement à notre vue perdent bientôt de leur valeur et de leur illusion.

S'il convient, en général, d'exposer les monuments sur des places publiques, il n'en est pas de même du Mausolée en question. — Il lui faut absolument un endroit retiré, une place vaste, une situation mélancolique, un abord mystérieux. — Il faut que la distance même qui le sépare du centre de la ville ne soit pas très petite. — Deux, trois, et même quatre lieues conviendraient le mieux à cette situation. — Pour que la vue d'un objet remarquable ne soit pas journalière, il faut que ceux qui voudraient le voir se forment d'abord une intention, que leur désir soit excité, qu'ils se donnent quelque peine, enfin que cette excursion devînt pour eux un pèlerinage. — Ce n'est qu'alors que leur imagination travaillera; c'est alors qu'ils pourront éprouver de profondes impressions; c'est alors qu'ils pourront graver dans leur cœur et dans leurs souvenirs l'idée de la véritable grandeur du sujet; c'est alors qu'un dialogue profond doit avoir lieu entre les formes éloquentes de la matière et les sentiments du pèlerin. — Le caractère de ce monument, par tout ce qui le constitue, doit exciter une douce méditation. au bruit du forum ou d'une place publique on n'éprouve pas ces émotions qui excitent le recueillement, et pourtant une heure de méditation agit bien plus sur notre cœur ému, apprend mieux à juger les choses humaines, élève plus l'âme vers la perfection, que la vue continuelle d'un objet qu'on ne se donne pas la peine de dévoiler ce qu'il contient ou ce qu'il relève.

D'après ces principes, il convient donc que notre Mausolée soit placé aux environs de Paris, de Saint Cloud, de Bellevue, et peut-être mieux aux environs de Malmaison; au reste, dans un endroit semblable, qui puisse avoir un caractère analogue à l'idée dont on pourra reconnaître la justesse.

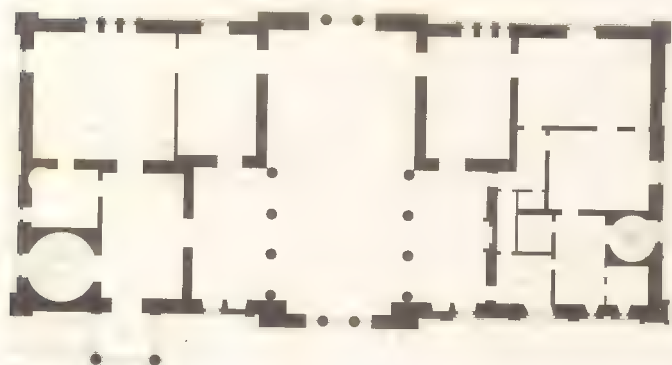
Après tout ce qui précède, on demandera, sans doute, quelle doit être l'échelle et la dimension du monument en question? — Cette décision doit être toute subordonnée à la volonté des fondateurs : ma vocation n'est que de créer la forme et de développer son génie. — Le monument pouvant être exécuté sur chaque dimension qu'il conviendrait, la fixation de l'échelle dépendrait donc uniquement des matières ou des fonds qu'on voudrait y destiner. — On n'a pas besoin pourtant d'ajouter que plus il serait grand, plus il pourrait répondre avec dignité au sujet même, à la grandeur nationale et à l'attente du monde. C'est pourquoi j'ai choisi, sur le dessin, la grandeur qu'on y voit. — L'extérieur de cette construction serait en marbre blanc aussi bien que les bas-reliefs; la masse intérieure ou remplissage pourrait être en briques ou en moellons.

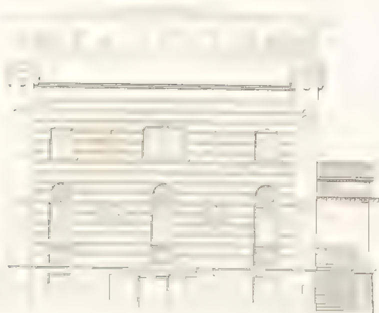
Quant aux frais nécessaires pour la construction, ceux-ci seraient relatifs, non seulement à l'échelle qu'on voudrait lui donner, mais aussi à la nature et la qualité des matériaux qu'on y emploierait.

Au cas où la somme destinée serait insuffisante pour la grandeur qui se trouve sur le dessin, il faudrait alors diminuer l'échelle et désigner l'espèce de matériaux relativement à ce dernier programme.

IMP. DE MAULDE ET RENOU, RUE BAILLEUL, 9-11

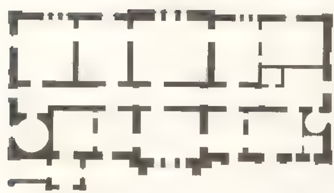




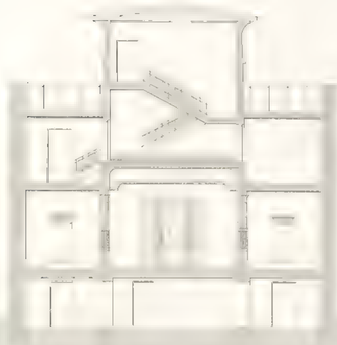


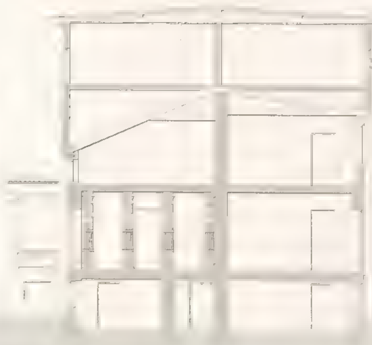


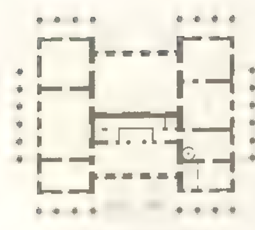


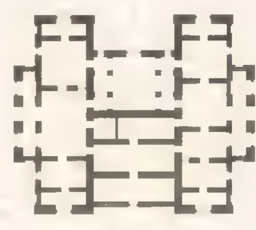






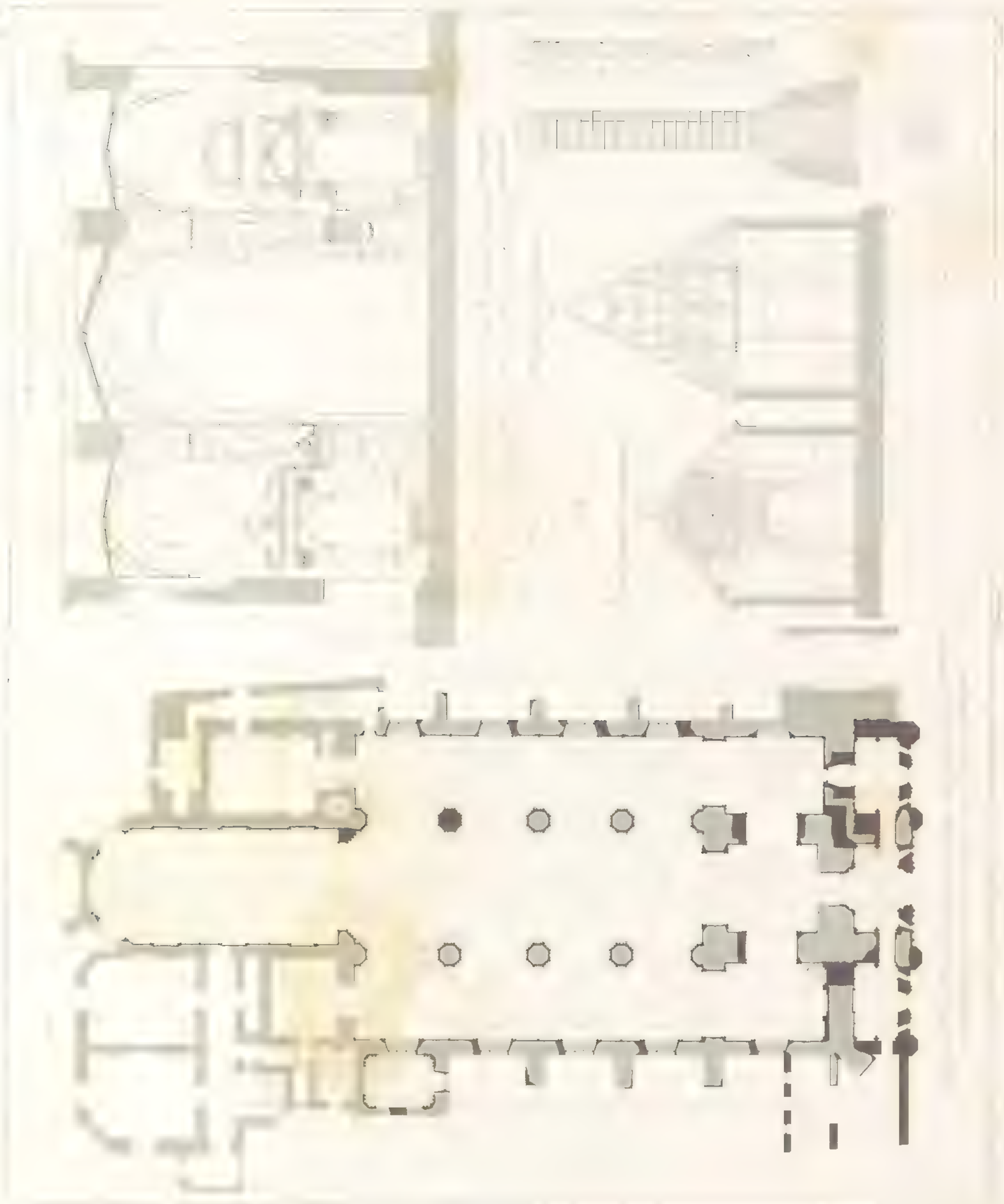




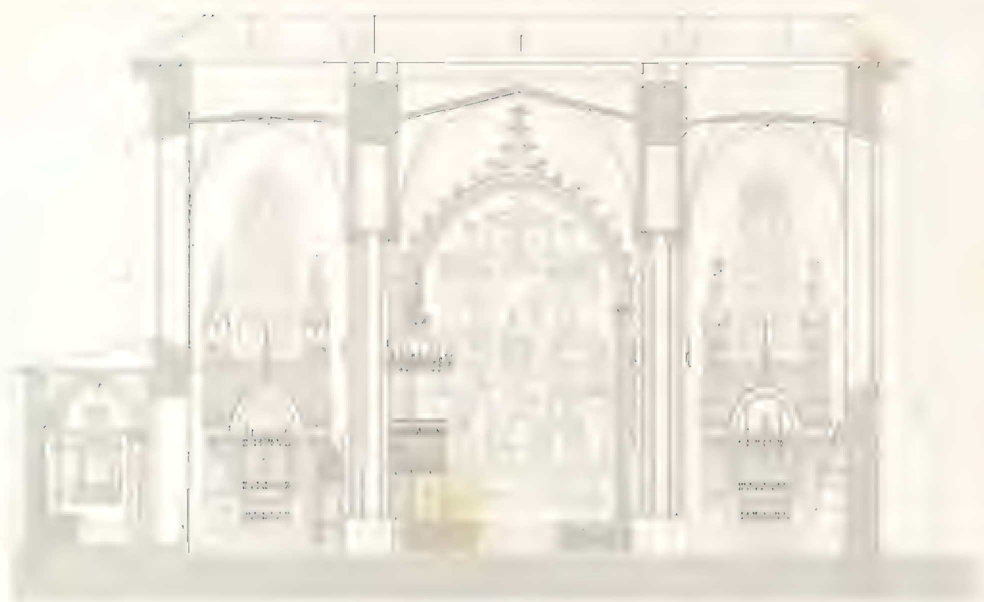










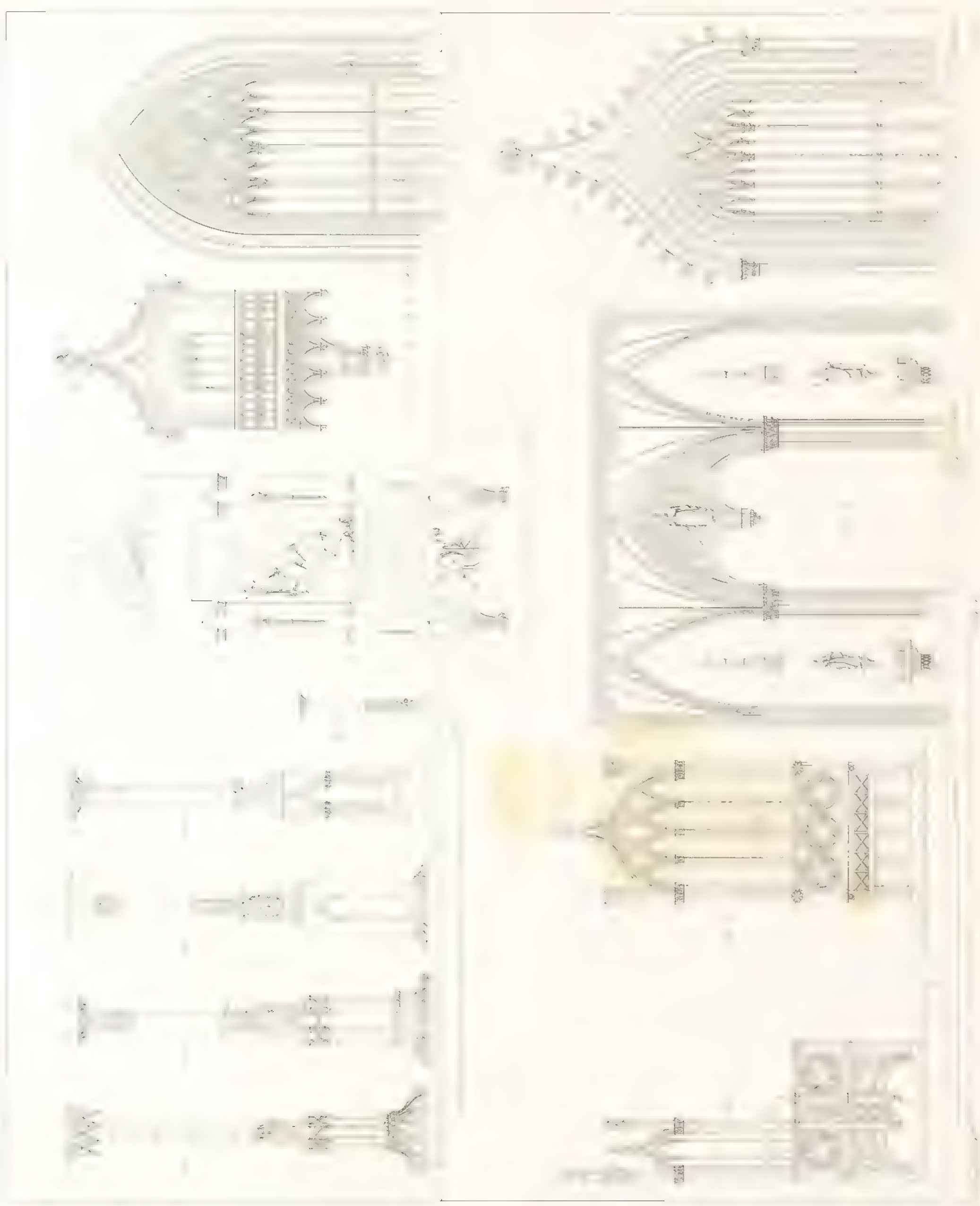


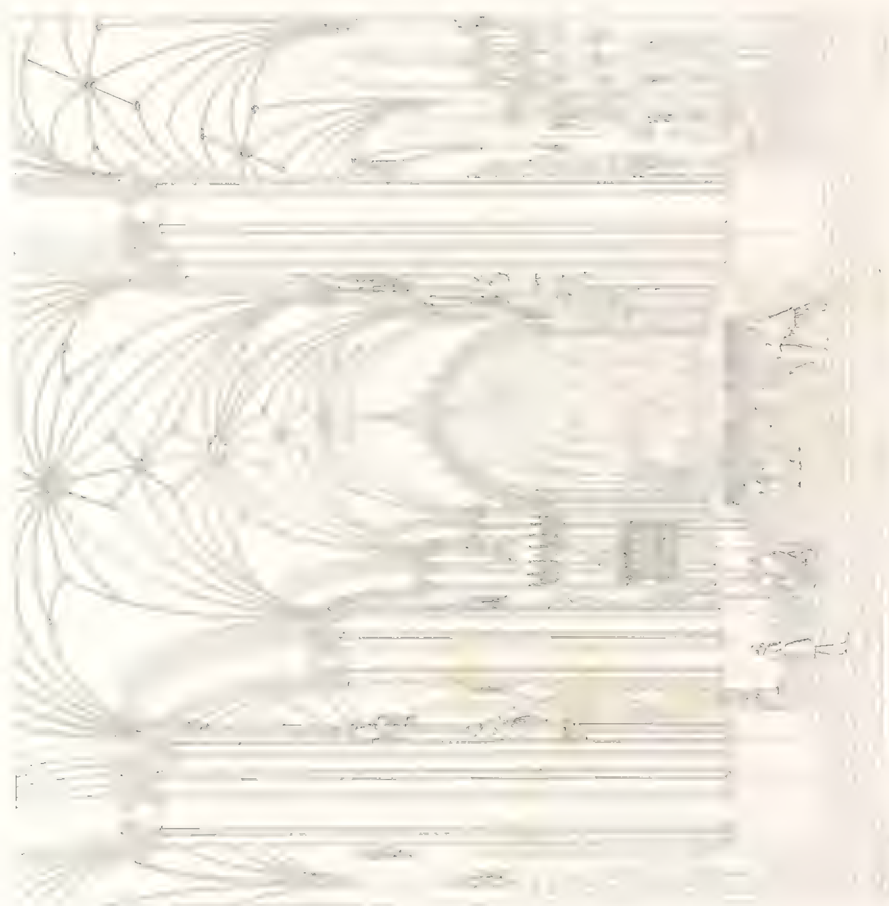




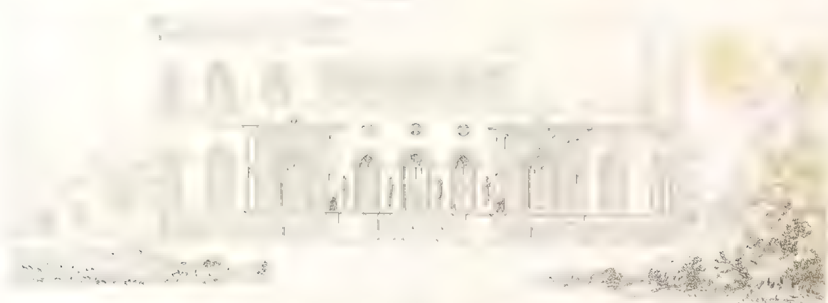


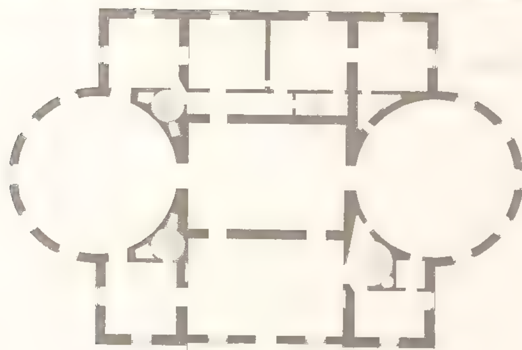




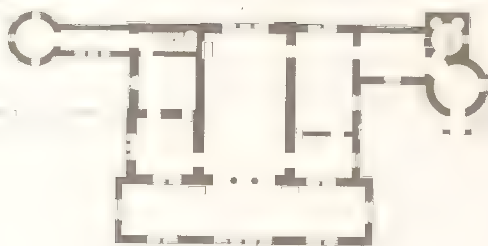










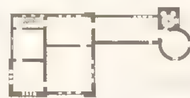


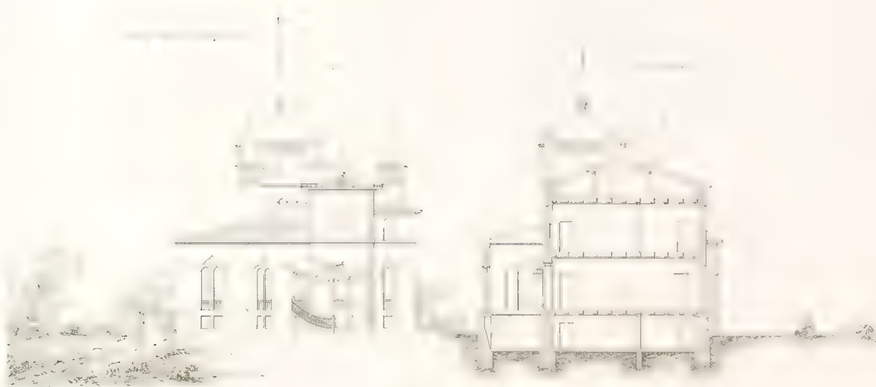


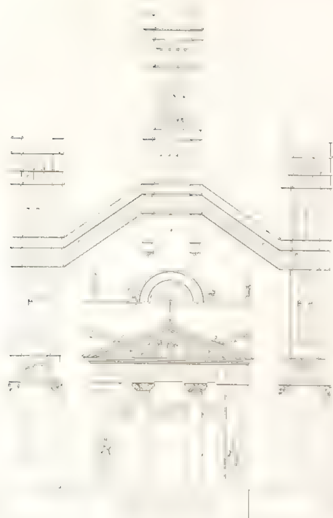
MAISON DE CAMPAGNE

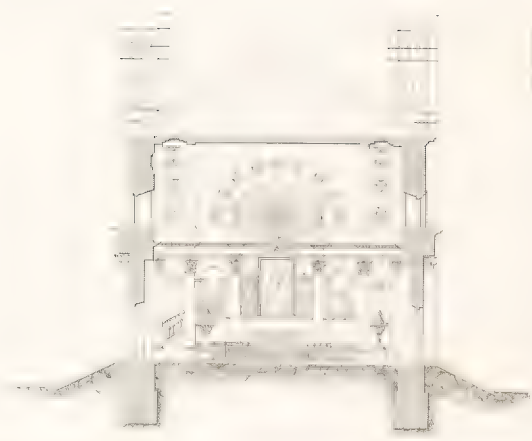


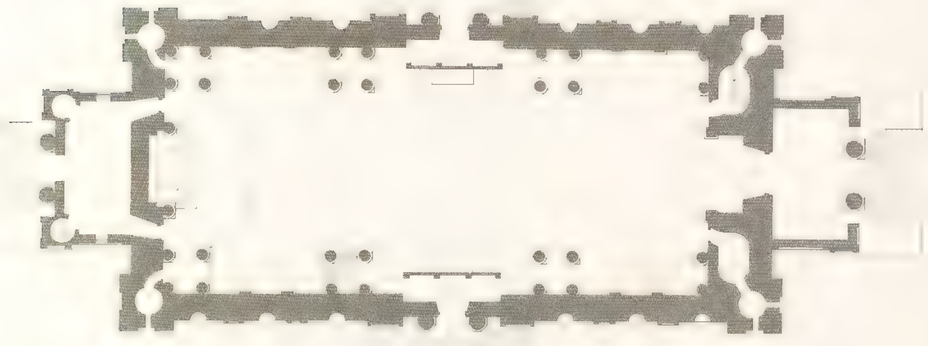


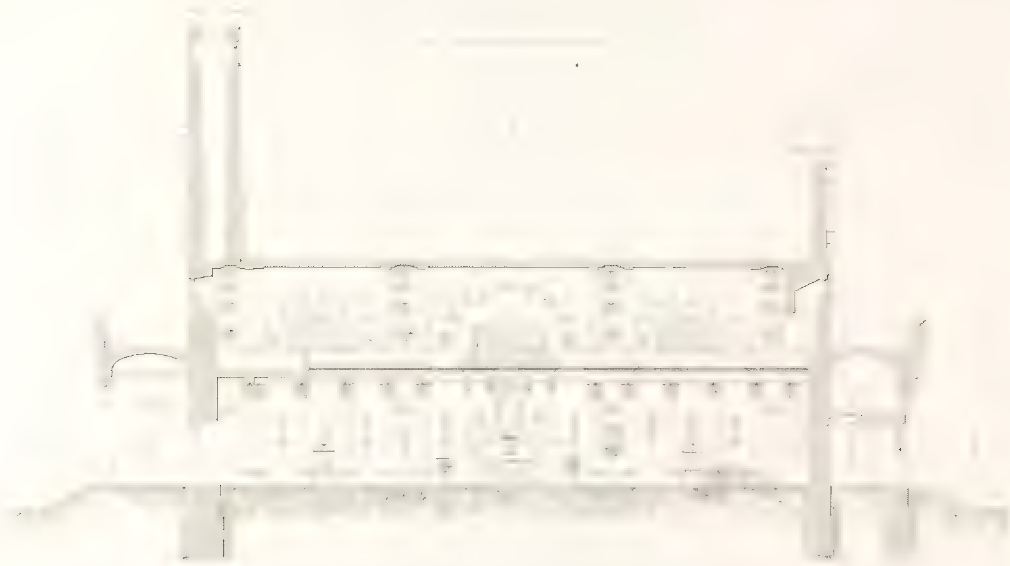




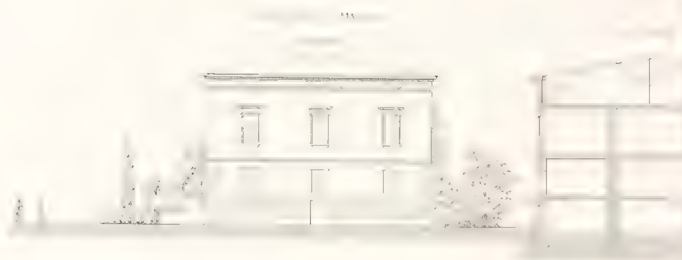




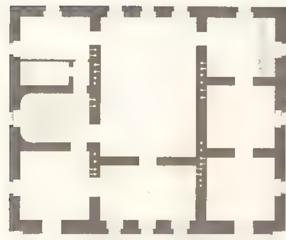


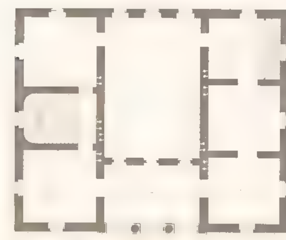




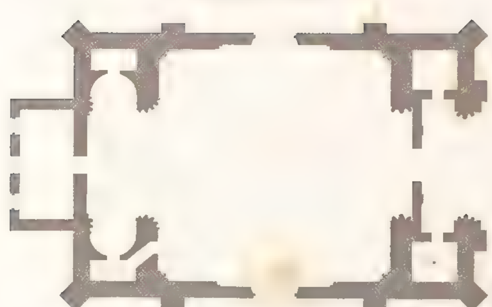






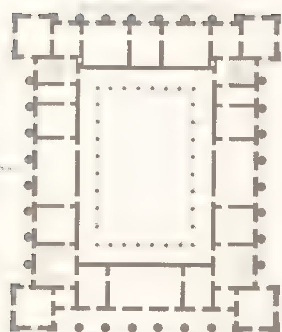


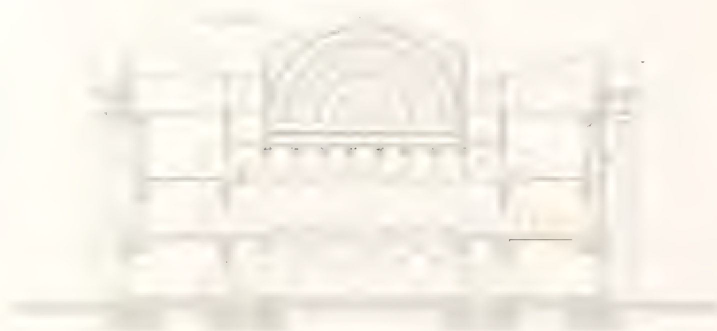








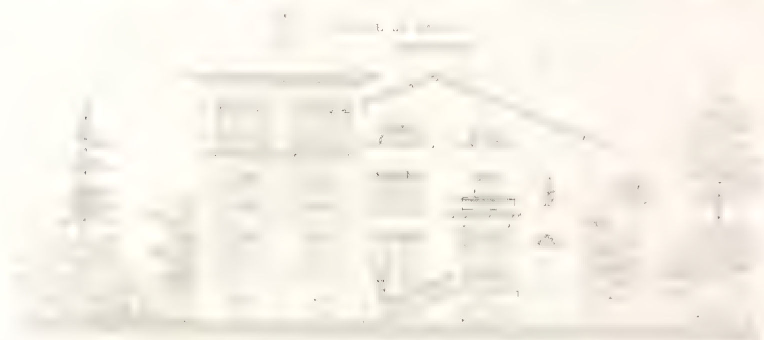






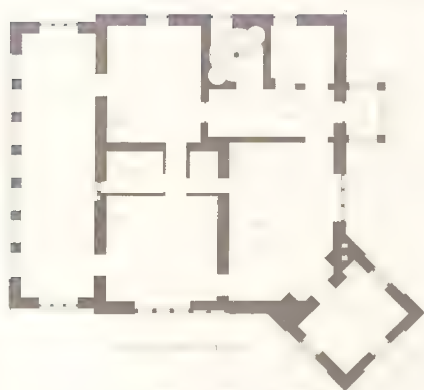


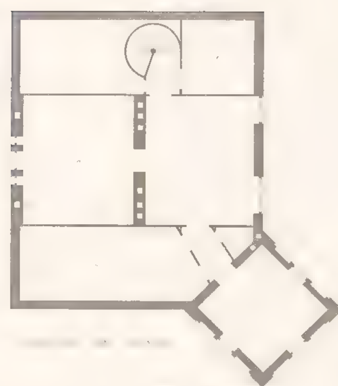


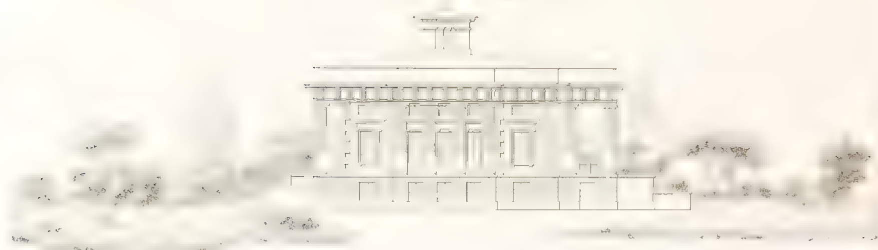


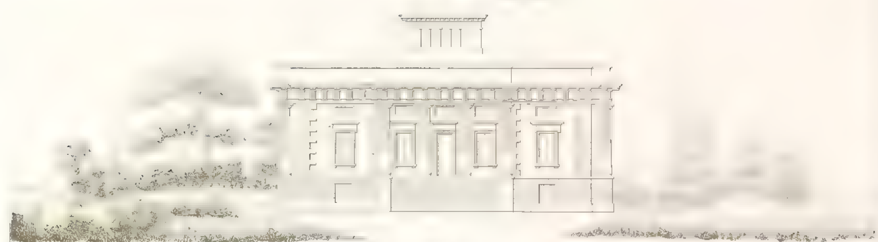


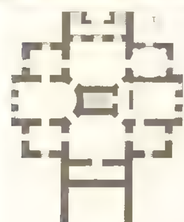




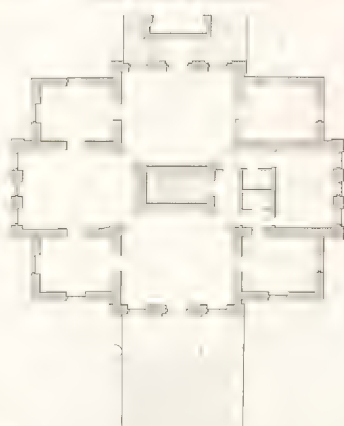


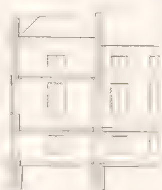




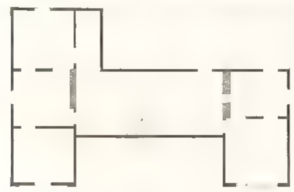


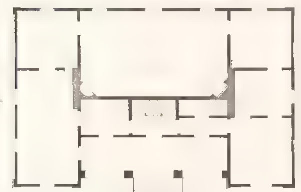






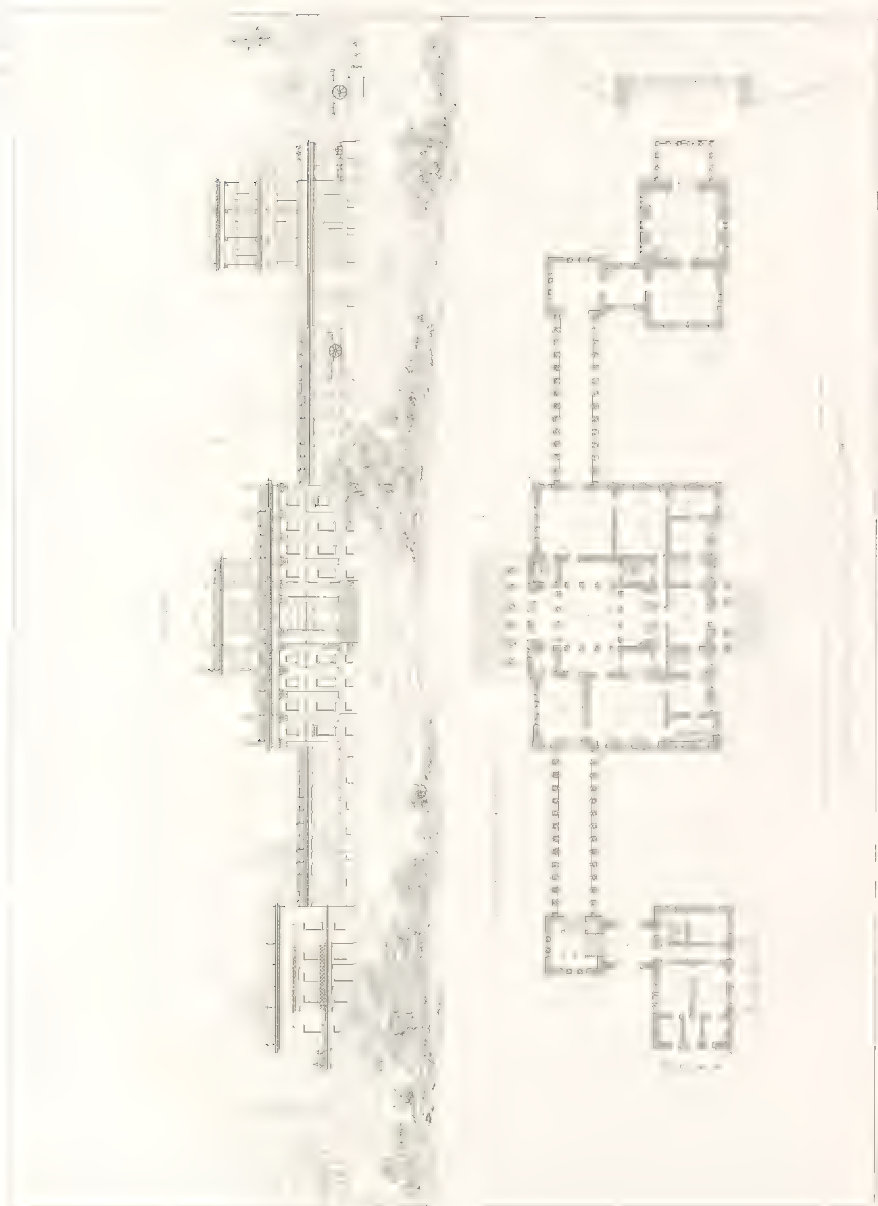






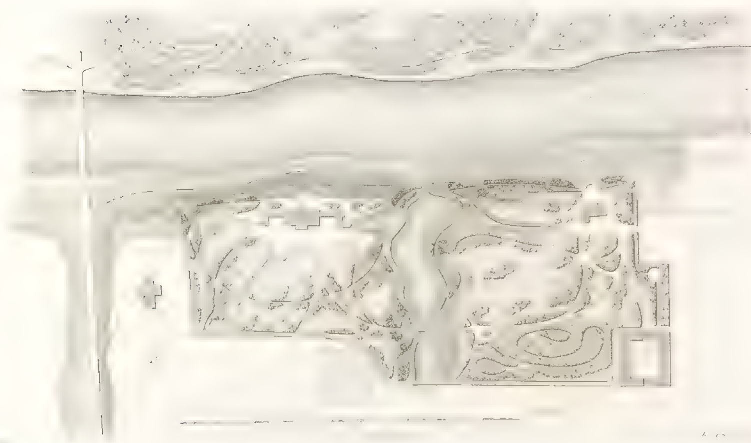








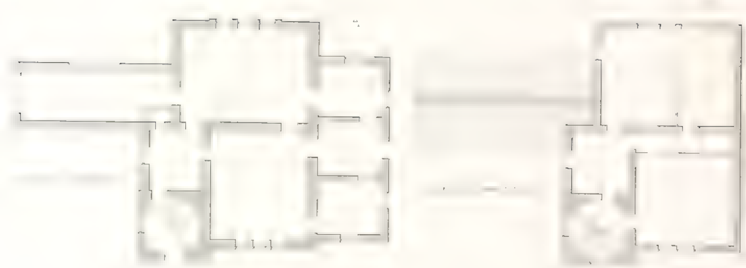




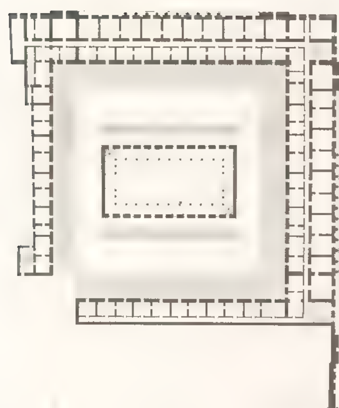


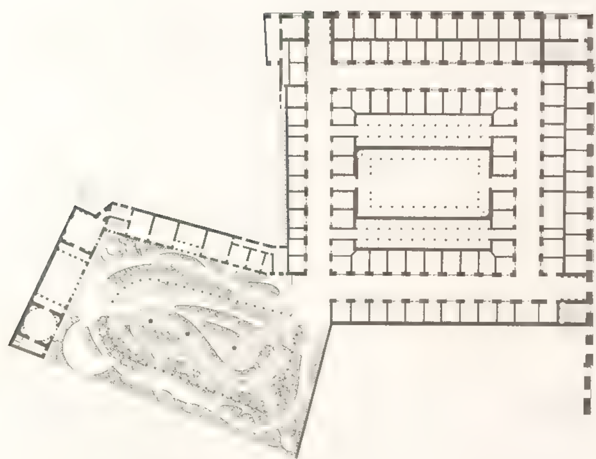








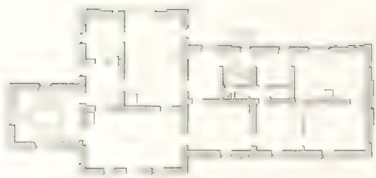


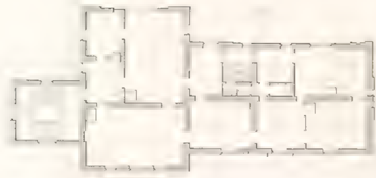








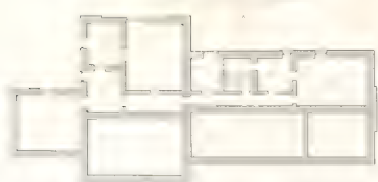






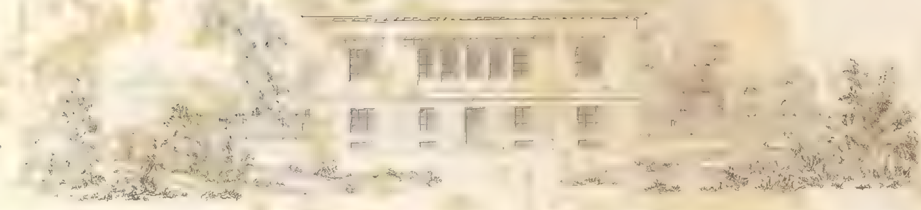


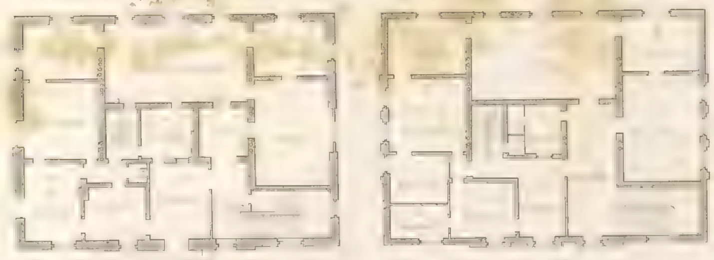


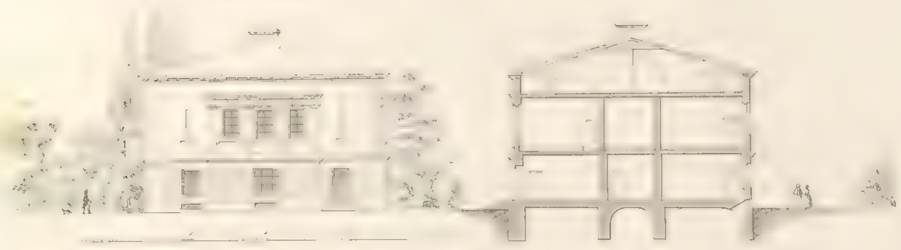


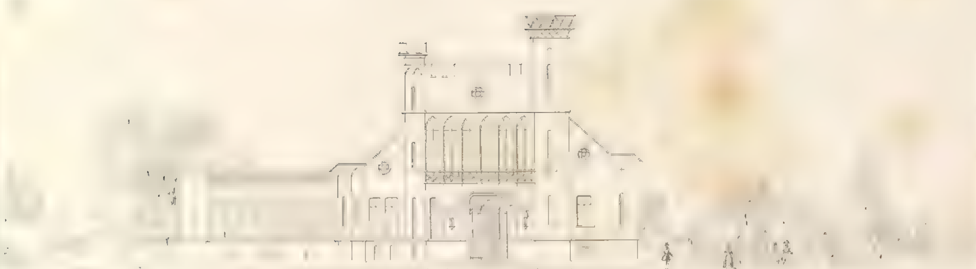




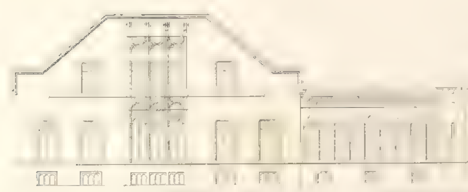


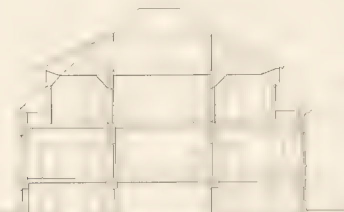






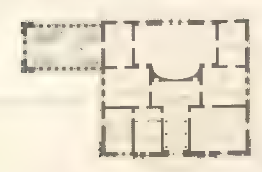
ELEVATION SUR LA LIGNE

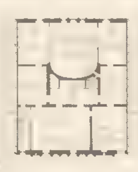


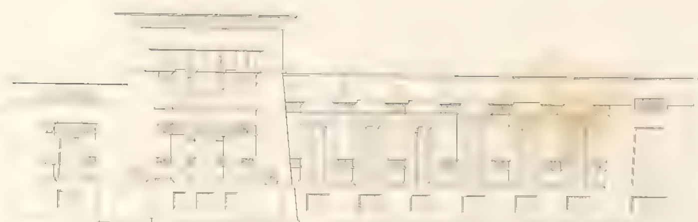


ELEVATION SUR LA LIGNE





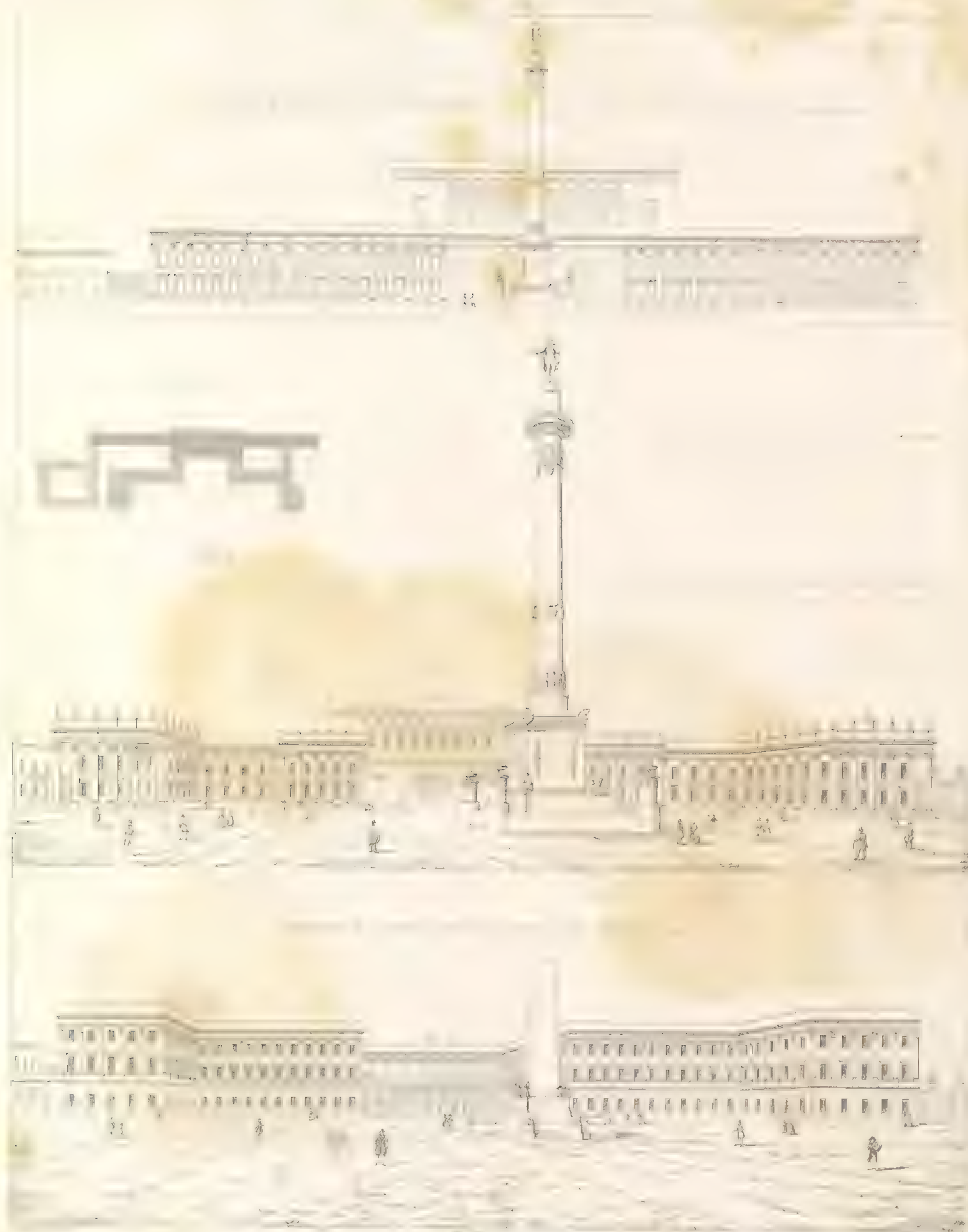












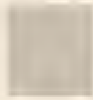








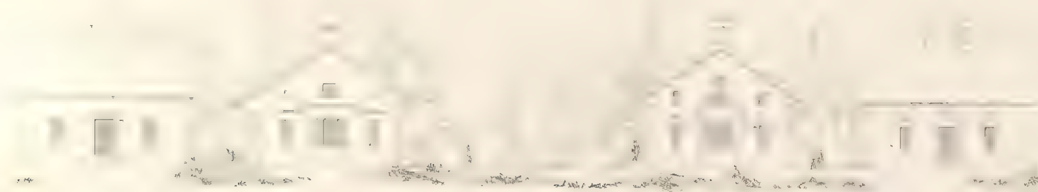


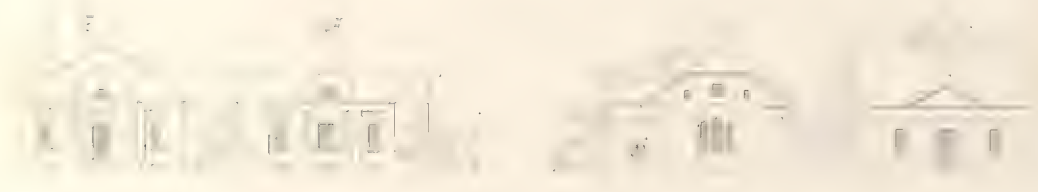








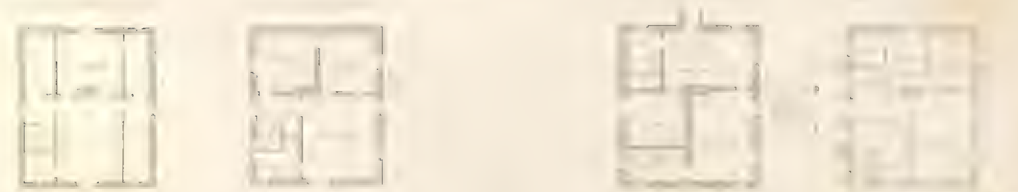



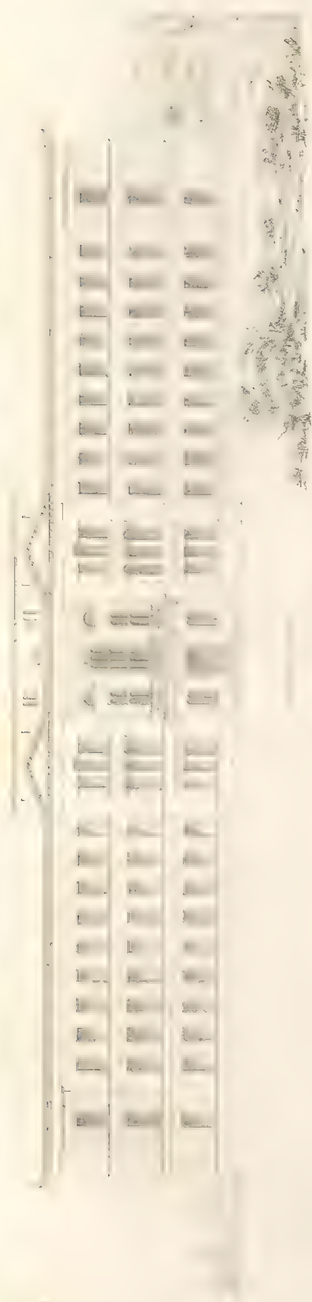






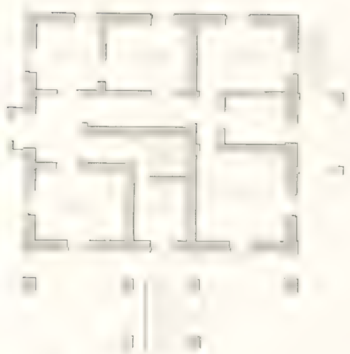


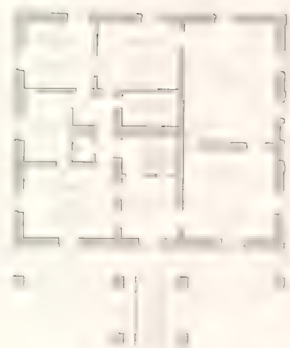




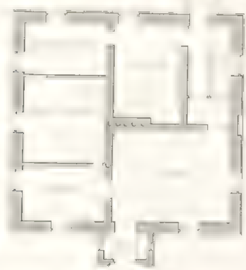
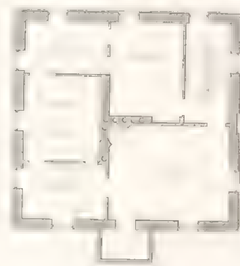


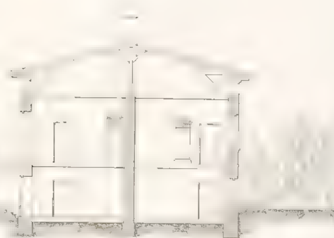








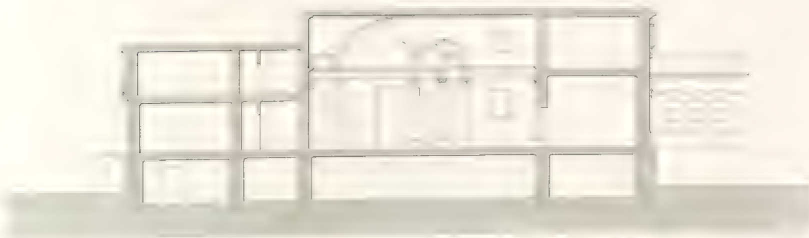


[illegible] ORIENTALE [illegible]



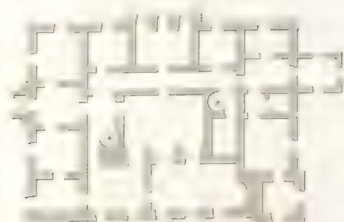


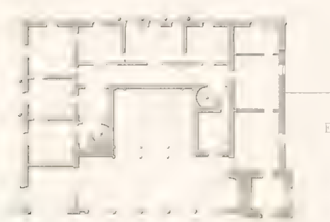
COUPE SUR LA LIGNE A.B.C



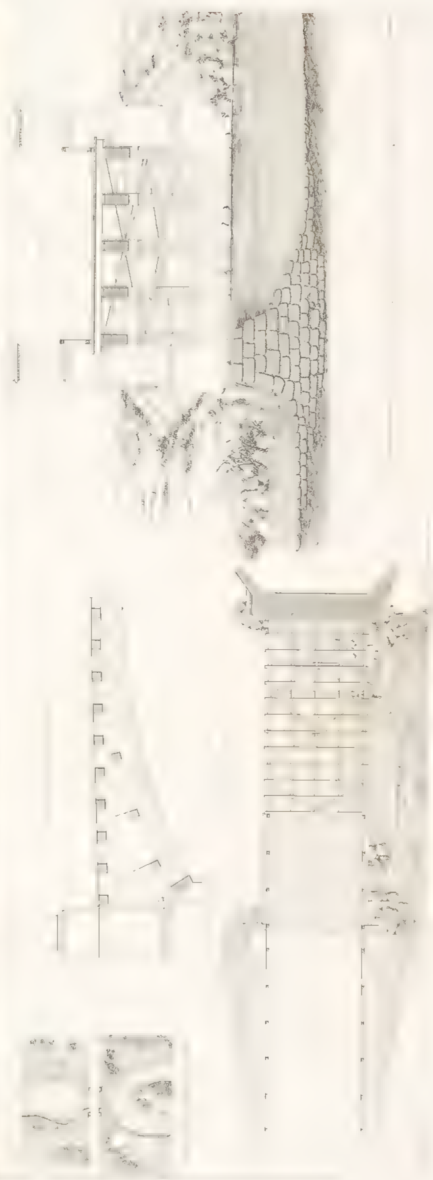




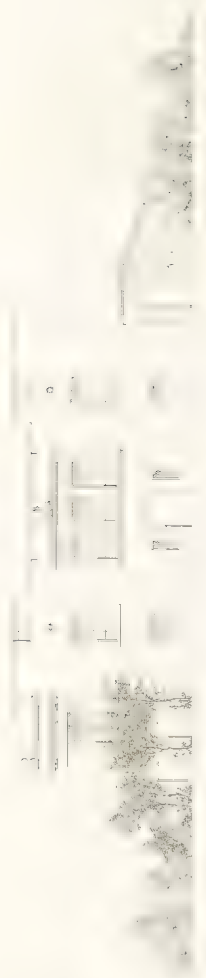


















a Maison
b Pavillon

d Écurie
e Bergerie et étables

g Grenier
A Jardin fruitier

K Vacherie

q Glacier
o Puits
B Pâturages pr les vaches
Pour la basse cour



